



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



R. P. Claudius Franciscus Menestrier S^o-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis S S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

807156
MERCURE
GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

NOVEMBRE



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilege du Roy.



T A B L E.

P Relude.

Prière pour le Roy. 3

Discours prononcé sur le rétablissement des Jeux Floraux. 4

Lettre de Monsieur de la Brosse. 6

Sonnet. 43

Madrigal. 45

Inscription. 46

Vers faits à l'occasion de la dispute des Anciens & des Modernes. 47

Addition aux nouvelles découvertes faites par Monsieur Lucas. 57

Réponse d'un Cartésien à la réplique d'un Peripatéticien. 60

à 3

T A B L E.

Buste élevé à la gloire du Roy.

103

L'Army parfait.

117

*Etat de la cargaison des deux Vais-
seaux pris par M.le Marquis de
Nesmond.*

120

Reflexions sur la vie champêtre.

128

Avanture.

135

Nouvelle découverte.

141

*Réponse à la Lettre touchant les
Tournois & nos Lis.*

150

Feste célébrée à Meudon.

158

*Ce qui s'est passé à l'ouverture du
Parlement & de la Cour des
Aides,*

183

Epistre en Vers.

189

Tombeau de Monsieur Felibien.

193

*Noms de ceux qui ont gagné les
lots de la Lotterie des Pendu-
les.*

196

Moris.

201

TABLE.

*Accouchement de Madame la
Princesse de Conty , & de Ma-
dame la Duchesse du Maine.*

210

*These dediée à Monsieur Fagon ,
& soutenue à l'Ecole de Medecine.*

211

Noms des nouveaux Colonels.

221

Articles des Enigmes.

223

Bradamante , Tragedie.

226

Journal nouveau.

228

Voyage de Canada.

229

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

La Figure doit regarder la page 57.

L'Air doit regarder la page 141.



LIVRES NOUVEAUX de 1695.

LE Breviaire Romain avec les Offices Saint François, rangé d'une nouvelle maniere par l'ordre des Capucins, un quart plus petit que tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour d'huy augmenté des Saints nouveaux à leur place, & des Octaves entieres, ind. maroquin 4. liv. 10. s. & 4. liv. 15. s. avec les fermoirs.

La Nouvelle Methode raisonnée du Blason, par demande & par réponse du Pere Menestrier augmentée de la moitié, un volume indouze avec 33. figures en taille douce & 300. en bois, pour 45. s.

L'Histoire d'Henry III. par M. Varillas, 6. vol. ind. 10. l. 10. s.

L'Histoire de l'Admirable D. Gusman d'Alfarsche, traduction nouvelle avec plusieurs figures en taille douce 4. vol. ind. 5. liv.

Histoire du Cardinal de Richelieu, 3. vol. ind. 3. liv. 12. s.

Les Lettres du Cardinal de Richelieu, ind. 25. sals.

Le Secret des Cours, un vol. ind. 25. s.

Etat present des affaires de l'Europe de l'année 1695. avec la Relation exacte du Sie-

ge & de la prise de Namur, par le Secretaire de Monsieur le Maréchal de Boufflers, un volume ind. 20. f.

Le Conestable de Bourbon & ses amours, un vol. ind. 39. f.

Les Vendanges de Surenne, Comedie, un vol. ind. 15. f.

Connoissance des Temps, pour l'année 1696. ind. 20. f.

Les amours d'Arione, ind. 12. f.

Recueil de tous les Opera, 3. vol. ind. 4. l. 10. sols.

Traité complet des Operations de Chirurgie, avec des figures en taille-douce de tous les Bandages composez qui servent aux appareils de toutes les Sutures & de quelque machine fort utile aux Chirurgiens, par M. de la Vauguyon Docteur Medecin, un vol. 8. 3. liv.

Le Parfait Chirurgien d'Armée, le traité des Playes d'Arquebusade, le chapitre singulier tiré de Guidon, l'Anatomie de la teste & de ses parties, par M. Abeille Chirurgien à Paris & Chirurgien major des Hôpitaux des Armées du Roy en Flandre, un vol. ind. 25. f.

Le Toisé & le Tarif general des bois contenant ce qu'il faut observer en coupant des bois pour bâtir, avec une methode tres facile & tres-simple pour toiser toutes sortes de piece de bois, un vol. ind. 30. f.

Oeuvres mêlées contenant,

L'innocence tromperie, L'Avare puny. Les Enchantemens de l'Eloquence, les Avantures de Finette. Nouvelles & autres Ouvrages en Vers & en prose de Mad. l'Heritier, avec le

Triomphe de Madame des Houlières, un vol.
ind. 40. f.

La Connoissance du monde. Voyages Orientaux, nouvelles purement Historiques, contenant l'Histoire de Rethima Georgienne, Sultane disgraciée & de Ruspia Mingrelienne, sa compagne du Serrail avec celle de la fameuse Zisbi Circassienne, un vol. ind. 30. f.

Traité de Vocation à l'état Ecclesiastique, un vol. ind. 30. f.

Rome Galante où l'Histoire Secrette sous les regnes de Jules-Cesar & d'Auguste, ind. 2. vol. 3. liv.

Histoire des Revolutions de Suede où l'on voit les changemens qui sont arrivez dans ce Royaume au sujet de la Religion & du Gouvernement, 2. v. ind. 3. liv.

Estat des Missions de Grece, présenté à Nosseigneurs les Archevêques, Evêques & Deputés du Clergé de France de l'année 1695, un vol. ind. 30. f.

La Foire de Besons, Comedie de M. d'Anecourt, ind. 15. f.

Idem notez en Musique 15. f.

Les Amours de Momus, Ballet dansé par l'Academie Royale de Musique, un vol. 4. 15. sols.

Les Conferences Ecclesiastiques du Diocèse de Luçon sept volumes ind. 9. liv. le 6. & 7. tome séparé pour 3. liv.

L'on distribue tous les Mois un Recueil d'Airs serieux & à boire de differens Auteurs pour 30. f. les deux & 15. f. chacun.

L'Histoire de l'Admirable Dom Quichot

de la Manche, 5.vol. ind. avec des figures, 7.l.
10.f. & 36. f. le 5.vol. separé.

Sermons des Vêtures & professions Religieuses & Religieuses, prêchées par le T. R. P. Nicolas de Dijon, Capucin Définitéur general de son Ordre, 1.vol. 8.3. liv. Les Dominicales du même Auteur, en 3.vol. 8.pour 9.liv. L'on distribué aussi les Panegyriques des Saints en 3. vol. pour 9.l.

La Morale de Grenoble en 7. vol. ind. augmenté de beaucoup, tout recorrecté & rechangé 14. liv.

Histoire des controverses & des matieres Ecclesiastiques traitées dans le neuvième Siècle, par M. Dupin, un vol. 8.4. liv. 10.f.

Traité de l'Aumône ou du bon usage des biens temporels tant des Laïques que pour les Ecclesiastiques, par le Pere Thomassin, un vol. 8. 3.l. 10.f.

Reflexions sur l'Elegance & la Politesse du Stile, par M. l'Abbé de Bellegarde un vol. ind. 36. sols.

Memoires de la Vie de Mademoiselle Delfosse, où le Chevalier Baltazard, un vol. ind. 30. sols.

Du bel Esprit où sont examinez les sentimens qu'on en a d'ordinaire dans le monde, un vol. ind. 30.f.

Histoire Secrette de Henry IV. Roy de Castille, ind. 40 f.

Les Voyages du Sr le Maire aux Isles de Canaries, Cap-Verd, Senegal & Gambie, avec des figures, ind. 36 f.

Caracteres des Portraits critiques sur les

défauts ordinaires des hommes, ind. 30 f.

Parodies bachiques sur les airs de Symphonie des Opera recueillis & mis en ordre, par M. Ribon, un vol. ind. 40 f.

L'Ingenieur François contenant la Geometrie pratique sur le papier & sur le terrain, avec le toisé des travaux & des bois, la fortification reguliere & irreguliere, la construction effective, l'attaque des Places avec la methode de M. de Vauban un volume inoctavo avec plusieurs figures 3. l. 12 f.

Pensées ou Reflexions Chrétiennes pour tous les jours de l'année, par le Pere Neveu Jesuite, 4 vol. ind. 7 liv.

Traité de la Satyre par M. l'Abbé de Villiers Auteur des ~~Egaremens~~ des Hommes & Défaut d'Autrui, ind. 30 f.

Traité des Fièvres malignes, ind. 20 f.

Collectanea Pharmaceutica seu Apparatus ad novam pharmacopœam Authore Penicher, in quarto, 4. l.

Nouvelles Remarques ou Reflexions critiques morales & historiques sur les plus belles & les plus agreables pensées qui se trouvent dans les Ouvrages des Auteurs anciens & modernes par M. Bordelon, ind. 25 f.

Les Dames vengées où la Dupe de soy-même, Comedie, ind. 20. f.

Judith, Tragedie par M. Boyer de l'Academie Françoisé, ind. 25. f.

La Vie de Scaramouche & ses aventures, avec son Portrait, ind. 20. f.

La Vie du Pape Sixte V. deux vol. ind. nouvelle édition, 2 f.

L'histoire du Royaume de Chypre, par M-
l'Abbé le Pelletier Auteur de la Vie de Sixte V.
2.vol. ind. 2 liv.

Les Memoires historiques de la Cour de
France, par Madame la Comtesse d'Aunois,
2.vol. ind. 2 l.

Conseil d'un Pere à son fils, ind. 30 f.

Traité des Medicamens par M.Tauvry, au-
gmenté d'un tiers, ind. 40 f.

Nouvelle Anatomie de M.Tauvry, indouze
figures 2.l. 5 f.

La Nouvelle Pratique ou Protocolle des
huissiers ou Sergens, ind. 25 f.

Devotion à la Sainte Trinité, par M.Boudon
20 sols.

La Turquie Chrétienne sous le Regne de
Louis le Grand, par M.la Croix, ind. 30 f.

La Priere du Jeune & de l'Oraison domini-
cale, in octavo, 3 l.

Effets de la Jaloufie histoire, ind. 36 f.

Histoire nouvelle de France, par M.Riancourt
avec des figures, 7.vol. ind. 10 liv. 10 f.

Lettres sur Divers Sujets par M.Vaumoriere,
2.v. ind. 4 l. 10 f.

Nouvelle Anatomie de l'Homme, augmentée
par M.Dionis, in-octavo 3 l. 10 f.

La Comedie des Vendanges, ind. 20 f.

La Serenade Comedie, 20 f.

Relation du Royaume de Maroc, ind. avec
des figures 36 f.

Le Grand Dictionnaire de l'Academie Fran-
çoise, avec celui des termes, des Arts & des
Sciences, 4.vol. Infolio 50 liv.

**Les Oeuvres Poétique de M. Boursaut , ind.
3. liv.**

L'Important, Comedie 20 f.

Le Ballet extravagant , Comedie 20 f.

**Recueil de tous les Poètes avec leur Vie,
depuis Silhon jusqu'à Benferade , cinq volumes
indouze 10 liv.**

**La Vie d'Elizabeth Reine d'Angleterre, tra-
duite par M. Letti 2.vol. ind. 40. f.**

**Discours de Bussy à ses Enfans , & ses me-
moires , indouze 30 f.**

**Les memoires de monsieur de melleville ,
deux volume ind. 2 liv. 45 f.**

**Arlequiniana avec son Portrait , où les bons
Mots d'Arlequin , avec ses pensées agréables ,
deuxième Edition 10. f.**

Les bons mots Orientaux , ind. 36. f.

Aderbats Tragedie in-octavo , 25 f.

**Suite des Sermons de M. la Volpilliere sur
la Morale , en 2. vol. in octavo 6. liv. qui est
le 5. & 6. tome , les quatre premiers tomes se
trouvent aussi pour 10. liv. dans la mesme
Boutique.**

**La vie des gens Mariez ou les obligations
de ceux qui s'engagent dans le Mariage , ind.
40. sols.**

**La Vie des Vierges ou les devoirs & les
obligations des Vierges Chrétiennes, 12.2. liv.**

**La Chirurgie complete par demande & par
réponse , par M le Clerc ind. 2. liv.**

**La Vie & la Doctrine Spirituelle du Pere
l'Allemand Jesuite, ind. 2. liv.**

**Abregé de la Vie du Pere Canisius , in 24.
5. sols.**

Nouveau Recueil des plus beaux Secrets de Medecine pour la guerison de toutes les maladies, blessures & autres accidens qui surviennent au Corps humain & la maniere de preparer facilement dans les Familles, les remedes qui y sont necessaires, 2. v. ind. 2. l. 10. s.

Nouvelles experiences sur la Vipere, par M. Charas, avec des figures, in-octavo 3. liv.

Les nouveaux Caracteres de Theophraste, par M. de la Briere, ind. 36. s.

Traité contre le luxe des Coëffures, ind. 25. sols.

Le Manuel du Chirurgien d'Armée où l'art de guerir methodiquement les playes, ind. 30. sols.

Analyse de l'Evangile selon l'ordre Historique de la Concorde avec des Dissertations sur les lieux difficiles, par le Pere Mobuë de l'Oratoire, 3. vol. ind. 7. liv. 10. s.

Le même sur S. Paul en 2. vol. 5. liv.

Les Sermons de S. Augustin sur le nouveau Testament, traduit en François par M. Dubois sur la traduction des P. P. S. Maur, in-octavo, 2. v. 7. liv.

Les Oracles des Sybilles, ind. 30. s.

Les Souffleurs Comedie, avec des Airs nouveaux, ind. 30. sols.

Le nouveau Jeu de l'Ombre de la maniere qu'on le Jouë à la Cour, ind. 10. s.

Journal des Campemens, Marches & Batailles des Armées du Roy en Flandres contre celles des Allicz, indouze 40. s.

Hommes Illustres de Plutarque, avec des

Remarques, par M. Acier & Mille le Febré,
avec des figures, in quarto, 6. liv, 10. f.

L'Art de Poësie François & Latine, avec
une idée de la Musique sous une nouvelle me-
thode, par M. de la Croix un gros volume
indouze avec des figures. 2. liv.

Oeuvres Posthume de M. l'Abbé S. Real,
indouze 20. f.

Les differens caracteres des Femmes de ce
Siccle, avec la description de l'amour propre,
indouze 36. fols.

Traité des Operations de la Chirurgie, par
M. de la Charriere, augmenté d'un traité des
playes avec la methode pour les bien penser
ind. 30. f.

Relation du Voyage de l'Isle de Ceylan,
avec des figures en taille-douce, 2. v. ind. 50. f.

La belle Education de M. Bourdelon, ind, 25. f.

La Vie réglé des Dames ind. 25. f.

L'Idée de la Bible, 25. fols.

Ouvres de S. Evremont.

Methode pour enseigner & étudier les Hi-
storiciens prophanes, par le Pere Thomassin,
2. vol. in octavo 6. liv.

Du bon & du mauvais usage de parler Bour-
geoise ind. 20.

Les Mots à la mode, indouze 20. f.

Les bons contes, & les bons Mots, 12. 20. f.

Les memoires Historique de Madame la
Comtesse d'Aunoy, 2. v. ind 50. f.

Les Egaremens des Hommes dans les voyes
du Salut par M. l'Abbé de Villiers 2. volumes
ind 50. f.

Les Défauts d'Autruy par le même Auteur
2. vol. ind. 2. liv.

Nouvelles Fables de la Fontaine avec des figures, ind. 36. f.

Operation chirurgique avec une Pathalogie par M. de Verduc 2. v. in 8. 6. liv.

Ettmhulerij Opera Medica, fol. 2. v. 18 l.

Oeuvres d'Ettmhuler en François savoir

Pratique generale de tout le Corps humain
2. vol. 8. 5. liv.

Pratique Speciale, 8. 50. sols.

Institut de Medecine, 8. 50. f.

La nouvelle Chirurgie raisonnée, ind. 30. f.

Plaidoyer de M. Corberon, in 4. 6. l.

Nouveau Art de la Guerre, par M. Gaya, ind. 30. f.

Nouveau Jeu de Cartes du Blason, par le Pere Menestrier, 3. l.

Relation de la Campagne de M. de Catinat, ind. 20. sols.

Caracteres, pensées, maximes & sentimens, dédié à M. la Roche-foucaut, ind. 30. f.

Reflexions morales dediée à Madame de Maintenon, ind. 20. f.

Ordonnances des cinq grosses Fermes, ind. 25. sols.

Abregé des Meditations de Dupont, 2. vol. ind. 3. liv.

Reflexion ou Sentence Moral de M. la Roche-foucaut, nouvelle édition, ind. 30. f.

Duhamel Theologia, in octavo, 7. v. 21. l.

Guide Spirituelle de Dupont, nouvelle Edition, in octavo, 2. vol. 6. l.

Traité de l'Amitié dédié à M. Défiar , ind.
20. sols.

Coutume de Paris par Ferriere, 2. v. ind. 4. l.

Instruction au Droit François par Ferriere,
2. vol. 4. liv.

Instruction à la Pratique par Ferriere , 2. l.

Portrait d'une honneste-Homme , par M.
Goussaut, ind. 30. f.

Portrait d'un honneste Femme, ind. 30. f.

Natures des Fievres par minor, ind. 30. f.

Histoire de Justin avec des Remarques , 2.
v. ind. 3. liv. 10. f.

Les Oeuvres de M. Capistrone avec Tiridate
ind. 3. liv.

L'Art de plaire dans la Conversation , ind.
2. liv.

Maxime du Droit Canonique, ind. 2. v. 4. liv.

Parallele de M. Perrault, 3. v. ind. 4. liv. 10.

Nouvelle Relation des Indes , ind. 30. f.

Voyage fait à la Mer de Sud , ind. 40. f.

Voyage de la Terre Australe par Sadeur,
ind. 30. f.

Caractere naturel des Hommes, ind. 30. f.

Architecture de Buller, in octavo 3. liv.

Dictionnaire Pharmaceutique, in quarto. 6. liv.

Dictionnaire Civil & Canonique. in 4. 6. liv.

Duchesse de Medo , Histoire Nouvelle ,
2. vol. 3. liv.

Nouvelle Historique , 2. v. ind. 2. liv.

Dialogue contre la médifance , ind. 20. f.

Medecine à la mode , ind. 25. sols.

Fables Italiennes & Françoises, ind. 30. f.

Histoire du Cardinal Ximenes , par M. l'E

vêque de Nîmes, ind. 2. v. 3. liv.

Oeuvres de Baquet, infolio, 15. liv.

Oeuvres de la Comtesse de la Saze, 4. vol.
indouze 4. l.

Jean de Bourbon, 3. v. 4. liv. 10 f.

Voyage d'Espagne, 3 v 4. l. 10 f.

Tolérance des Religions par M. Pellisson,
ind. 30 f.

Pratique Judiciaire pour les Procureurs
ind. 25 f.

Journal des Audiances, fol. 4. v. 45 l.

Remarque Critique, 2. v. 3 l. 10 f.

Histoire d'Holande, depuis Grotius jus-
qu'à présent, 4. vol. ind. 7. liv.

Oraison Funebre de Madame d'Orleans,
in 4. 15. f.

L'ancienne Medecine à la mode, ind. 20. f.

La Princesse Agatonice où les differens ca-
racteres de l'amour, Histoire du temps, ind.
20. fol.

Elevation Sainte sur les principaux sujets de
l'Histoire de la Bible, avec des instructions
Chrétiennes tirées de l'Ecriture Sainte, 20. f.

Traité des Mouches à miel où les regles
pour les bien gouverner, ind. 20. f.

Sorberiana par M. Gravelol, ind. 20. f.

Scaligeriana, ind. 20. f.

Le Parfumeur François qui enseigne toutes
les manieres de tirer les odeurs des Fleurs &
à faire toutes sortes de compositions de par-
fums avec le secret de purger le Tabac en pou-
dre & de parfumer toutes sortes d'odeurs,
indouze 15. f.

Traité des moyens de rendre les Rivières navigables , avec plusieurs figures inoctavo , 2. livres.

methode de lever les Plans & les Cartes de terre & de mer avec des figures, 30. sols.

Dialogue contre la médifance , ind. 20. f.

Les Entretiens Spirituels pour tous les jours de l'année , par le Pere le Maître Jefuite quatrième Edition, 2. liv.

Les Veritables Devotions fixième Edition , 15. sols.

La Physique occulte. où Traité de la Baguette divinatoire & de son utilité pour les decouvertes des sources d'eau des mines , des trésors cachez , des voleurs des meurtres , 2. vol. ind. 3. liv.

Methode pour assister les malades & les aider à faire une bonne mort , ind. 25. f.

Histoire du Roy Louis le Grand , par les medailles, Emblemes , Devises, lertons, Inscriptions , Armoiries & autres monumens Publics , par le Pere menestrier , avec plusieurs figures en taille douce infolio. 15. liv.

Theatre Philosophique de M. l'Abbé Bourdelot , ind. 30.

Estat present des Affaires de l'Europe, 20. f.

Instruction sur l'histoire des Empereurs d'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Leopold I. aujourd'huy regnant , par demande & par réponse , ind. 30. f.

L'idée ou desseins de Sermons sur les mysteres de Notre Seigneur , in octavo 3. liv.

Maniere de se preparer à la mort par le Pe-

re Neveu , Iefuite ind. 30. f.

Boudon du refpect du aux Eglifes , in 24.
15. fols.

La nouvelle Science des Notaires par Fer-
riere , in quarto 6. liv.

Les Nouveaux Dialogues des Morts , par
M. de Fontenelle , 2. v. ind. 2. liv.

Poëſie Paſtorale , indi. 30. f.

Entretiens ſur la pluralité des Mondes , ind.
20. f.

Jugemens de Pluton ſur le Dialogue des
Morts , ind. 30. f.

Histoire des Oracles , ind. 30. f.

Relation de l'Afrique , par M. de la Croix,
4. ind. 8. liv.

Voyage de M. Chardin , en 2. vol. indouze
4. liv.

Pharmacopée de M. Charas in quarto 6. liv.

Dolei Chirurgica , in quarto. 2. v. 9. liv.

———— *Idem Enciclopedia practica* , in quarto ,
4. liv. 10. f.

La vie de M. Descartes , avec ſon Portrait ,
2. vol. in quarto 10. liv.

Histoire de la Conquête de la Mexique,
4. figures 6. liv.

Nouvelle Relation de la Gaſpaſie , indouze
2. liv.

Histoire des Colonies Françoises , indouze
2. vol. 3. liv.

Harangues de Demosthene , in octavo. 3. liv.

Maniere de Fortifier , par M. de Vauban ,
ind. 30 f.

Divers Traité de Metaphyſique , d'Histoire

& de Politique, par M. Cordemoy, indouze
30. sols.

L'art de vivre heureux, ind. 30. f.

Imitation de Jesus-Christ de M. Dubois,
in octavo, 3. liv.

Là même indouze 30. f.

Là même in 24. 20 f.

Sermons de S. Basile le Grand, in octavo,
4. liv.

Les Opusculs de S. Jean Chrysostome, in-
octavo, 4. liv.

Dialogue de S. Gregoire, ind. 2. liv.

La Connoissance du Fils de Dieu, du Pere,
S. lure, folio 10. liv.

Le Grand chemin qui perd le monde, ind.
30. sols.

L'histoire d'Olivier Cromvvel indouze,
2. vol. 3. liv.

Lettres familiares & Galantes de Milleran,
ind. 30. f.

Nouvelle Grammaire Italienne, indouze
30. sols.

Traité de ce qui est deub aux puissances &
de la maniere de s'acquitter de ce devoir, ind.
30 sols.

Le mois Chrestien par le Pere Craffet, ind.
30. sols.

Journée Chrestienne, ind. 30. f.

Le Philosophe à l'Encan, ind. 20 f.

Arithmetique raisonnée, ind. 30 f.

Maladie Venerienne, ind. 20 f.

Orthographe Françoisse de Blegny, ind. 15. f.

Année Benedictine par la Sœur Deblemeur,
in 4 7. v. 40. liv.

Histoire de Jesus-Christ avec des figures
in quarto 6. liv.

Ordonnances de Neron, Infolio 8. liv.

Reflexion sur la Vie de Marc Antonin, par
M. Acier, avec des Remarques, deux vol.
ind. 4. l. 10. f.

Lettre de Ciceron à Atticus, par M. l'Abbé
S. Real, 2. vol ind. 4. liv.

Traité du Patronage de M. Ferriere, in-
quarto 6. liv

Histoire de l'Eglise d'Arles, ind. 30. f.

Secret de conserver la beauté, par M. de
Blegny, deux volumes, in octavo 6. liv.

Entretiens sur l'Histoire de l'Univers, 3. v.
ind. 4. liv.

Intrigue du Conclave de Rome, avec la
Vie de tous les Cardinaux, ind. 20. f.

Grammaire François de Chifflet, indouze
20. sols.

Le premier Concile de Nice traduit en
François, in octavo 3. liv.

Histoire des Conclaves depuis Clement V.
jusqu'à present, deux vol. ind. 3. liv.

Essais des Panegyriques des Saints, in-
octavo, 3. l. 10. f.

Dictionnaire des termes de la Marine, in-
octavo 3. liv.

Les Desordres du Jeu, ind. 20. f.

Oeuvres de Madame Villedieu, 20. sols
le tome.

Dom Alvarez Nouvelle, 10. sols.

Officier de bouche ind. 25. f.

Le Patfait Confiturier, ind. 20. f.

Le Grand Scanderberg Histoire Ture, indouze 20. f.

Nouvelle Osteologie avec plusieurs figures ind. 2. liv.

Esprit de Gerson de M. le Noble indouze 20. sols.

Le Napolitain ou le défenseur de sa Maïtresse, ind. 20. f.

La Pratique de Medecine de Burnet, 3. v. in octavo, 4. liv. 10. f.

L'Heureux Esclave, ind. 20. f.

Oeuvres diverses du Chevalier Temple, deux volumes ind. 2. liv.

Regles des mœurs ind. 30. f.

Ordonnance des Eaux & Forests, indouze 2. liv. & in 24 30. f.

Nouveaux ~~Essais~~ de Morale sur le Luxe & les Modes, ind. 2. liv.

Jugemens des Sçavans, par M. Baillet; treize volumes ind. 26. liv.

Fortification de Gautier, ind. 25. f.

Traité d'Artillerie de Gautier, indouze 25. sols.

L'art de Laver de Gautier ind. 15. f.

Oeuvres de M. Varillas ; contenant

L'Histoire de Charles IX. in quarto 2. vol. 12 livres.

Le même indouze. 3. vol. 3. liv. 10. f.

———— Idem François I. en 2. vol. in quarto, 12. livres.

Le même en 4. vol. ind. 6. liv.

Histoire des heresies , in quarto 6. vol.
36. livres.

Le même indouze 12. vol. 21. liv.

F Histoire de Louïs XI. in quarto 2. volumes
12. livres.

Le même indouze. 4. v. 7. liv.

histoire de Louïs XII. en 3. volumes in-
quarto 18. liv.

Le même ind. 6. vol. 10. l. 10. f.

histoire de Charles VIII. in quarto 6. liv.

Le même ind. 3. vol. 4. liv. 10. f.

Politique de la maison d'Autriche, ind.
30. sols.

———— De Ferdinand, ind. 3. vol. 45. f.

Education de Charlequint, ind. 2. vol. 3. l.

histoire de Henry & François II. 2. vol.
in quarto , 12. liv.

Le même ind. 4. vol. 7. liv.

Histoire d'Henry III. in quarto 3. vol.
relié en deux 13. liv. en indouze 10. l. 10. f.

† Meditation à la Passion , par M. Monta-
gnon, 34. figures en taille douce, 30. f.

Le Chrétien dans sa perfection par le même
Auteur, 18. f.

* Le Roman Comique de M. Scaron, 4. vol. ind.
3. liv.

Consideration de Crasset, 4. vol. ind. 3. liv.
10. sols.

ol

nc

is

fr

ca

st

Y



MERCURE GALANT.

NOVEMBRE 1695.



LES grandes & mer-
veilleuses qualitez du
Roy n'éclatent pas
moins par le tendre a-
mour que ses Sujets ont pour
luy, que par le grand nombre
de Conquestes, qui ont mis sa
gloire au plus haut degré ou au-
cun Monarque ait pû jamais é-
lever la sienne. Ceux à qui l'é-

Novemb. 1695.

A

tude des belles Lettres a donné quelque talent pour écrire, s'ils n'ont pas l'avantage de le servir de leur bras dans ses Armées, employent leurs Plumes à publier ce qui fera l'admiration des Siecles les plus éloignez du nostre, & tous unanimement forment des vœux pour la conservation de sa Personne sacrée, qui est la chose du monde qui importe le plus à toute la France. Je vous ay déjà fait part de plusieurs Prières qui ont été faites pour obtenir la continuation des graces du Ciel sur ce grand Prince. En voicy une nouvelle, par laquelle on demande ce qui est le plus selon son cœur, c'est à dire, la fin d'une Guerre qui depuis tant d'années trouble le repos de toute l'Europe.

PRIERE A DIEU,
pour le Roy.

C'Est vous, Seigneur, c'est vous
qui nous avez donné

Pour Roy le plus zélé des Monar-
ques du monde,

Et qui l'ayant à regner destiné,
L'avez doüé du don de sagesse pro-
fonde

Nous reconnoissons que par
vous,

Contre tant d'Ennemis de son bon-
heur jaloux,

Tous ses pas ont esté suivis de la
Victoire.

Pour comble de faveurs, faites qu'à
ses Sujets,

Qui par ses grands travaux ont
acquis tant de gloire,

Il fasse enfin goûter les douceurs de
la Paix.

Cette Priere est de M. Lucas ,
Avocat au Parlement dont le ze-
le pour le Roy, a déjà paru en
d'autres Ouvrages.

Le 18. du mois passé, le Pere
Premon, Prestre de la Congre-
gation de la Doctrine Chrétien-
ne, & Professeur de Rhetorique
au College de Lesquile à Tou-
louse , prononça un Discours
Latin à l'honneur de Sa Majesté,
sur le rétablissement de l'Acade-
mie des Jeux Floraux, & il le fit
avec tant de grace , qu'il receut
un applaudissement general. Il
dit d'abord que les plus grands
Rois estoient ceux qui avoient
le plus aimé les Lettres ; que le
Prince, que nous servons ayant
effacé par ses grandes actions la
gloire de tous ses Prédecesseurs,
les avoit aussi surpassez en ma-
gnificence, ou en attirant les Sça-

vans dans son Royaume , ou en récompensant ceux de ses Sujets, qui par un sçavoir extraordinaire s'estoient rendus dignes de ses liberalitez. Il fit voir ensuite les soins que ce grand Monarque avoit pris pour rendre la France recommandable par les Academies , après l'avoir affermie par sa valeur & par ses armes. Il ajouta que de toutes les Assemblées des Sçavans , celle qui meritoit le mieux sa protection , estoit celle des Jeux Floraux. *En effet , dit-il, une Academie qui depuis près de quatre cens ans a pris sa naissance dans cette Ville , & qui a donné de l'exercice aux plus grands Rois des siècles passez , qui ont voulu eux-mesmes disputer le prix qu'elle distribue tous les ans, sembloit meriter par sa noblesse, & par son antiquité, les soins du plus grand Roy de la*

6 M E R C U R E

terre. Il y eut dans ce Discours beaucoup d'érudition & d'éloquence, & tous ceux qui l'entendirent en furent tres-satisfaits. Si j'en reçois un Memoire plus exact, comme on me le fait esperer, je vous en feray p  rt le mois prochain.

Je vous envoyay au mois de Juillet une Lettre intitul  e, *R  ponse    la Lettre de M. de la Brosse, inser  e dans le Mercure du mois de Mars 1694. touchant la Fi  vre maligne.* Ce que vous allez lire est une R  ponse du m  me M. de la Brosse    cette Lettre.

M O N S I E U R ,

J'ay l   la R  ponse que vous m'avez faite au mois de Juillet dernier, sur la Lettre que j'ay   crite le mois de May 1694. sur

la Fièvre maligne ; & comme vous y trouvez des contradictions, j'ay cru y devoir répliquer, tant pour vous faire connoître la vérité de ce que j'ay avancé, que pour vous porter à faire des reflexions sur la Saignée, dont vous dites qu'on ne sçauroit se passer pour la guérison des Fièvres malignes ; & pour entrer en matière, je commence par la première des contradictions que vous alleguez sur ce que je dis en la page 13. que l'esprit arsenical que j'establis pour la cause de ces Fièvres, est acre & corrosif, ce qui est opposé, selon vostre jugement, à ce que dans la page 29. jé dis que le sang est coagulé & épaissi par des sels acres & corrosifs, & vous prétendez que les sels acres & corrosifs donnent au contraire la fluidité au sang,

& pour le justifier, vous alleguez les sels alkalis, qui sont des corrosifs caustiques, & qui rendent le sang fluide, & que l'Arsenic & le Sublimé en font de même, & par conséquent que l'esprit arsenical ne peut pas causer un épaisissement ou une coagulation au sang.

Si vous aviez donné une plus grande étendue à vostre pensée & parcouru les operations Chymiques, vous auriez trouvé que les esprits font des effets bien contraires à ceux des corps, mais comme les raisons ne suffisent jamais si elles ne sont appuyées par l'expérience, vous n'avez qu'à en venir à la preuve, & pour cet effet tirez l'esprit de l'Arsenic par la retorte y joignant un recipient bien luté. Dès que l'operation sera à moitié faite,

attachez une fisselle au recipient & mettez un chien dans la chambre. Faites passer la fisselle par un trou que vous ferez à la porte , & l'ayant fermée , tirez la fisselle pour casser le recipient , & vous verrez que par la malignité de la vapeur arsenicale qui s'exhalera dans la chambre , le chien , après plusieurs accidens , crevera , & en faisant l'ouverture de son corps vous trouverez que ce que j'avance de l'esprit arsenical est le veritable moyen de terminer les contestations qui souvent donnent lieu à gâter du papier & à perdre du temps sans rien décider ; outre que si vous aviez fait reflexion sur la difference qu'il y a entre les mineraux & leurs esprits , vous n'en confondriez pas l'action. L'effet de l'antimoine en son

estat naturel est bien différent de son esprit & de ses fleurs ; le sel commun cause la soif, & son esprit l'appaise.

Mais j'admire vostre pensée quand vous dites à la page 26. que l'esprit vitriolique malin & cet esprit arsenical & caustique, sont la cause des fievres malignes ; je connois trop bien la nature des vitriols pour tomber dans vostre sentiment. Vous devez sçavoir qu'il n'y a point de vitriol sans metal , ni de metal sans partie arsenicale, à l'exclusion peut-estre de l'or, & ainsi le vitriol ne contient en luy aucune malignité que celle qu'il reçoit de la partie arsenicale du metal dont il est composé ; outre que le sel acide qui ronge en passant les veines des mines metalliques, & qui forme le vi-

triol, le fixe & ne peut estre porté en l'air comme l'esprit arsenical qui est fort volatil, à raison de quoy il infecte souvent ceux qui travaillent aux mines.

Il semble par la suite de vostre discours que tous les mouvemens du corps humain se doivent faire par le moyen des acides & des alkalis. Cependant je suis persuadé que l'action des acides & des alkalis n'est qu'accidentelle, & que le mouvement qui fait la vie & toutes les actions de la vie, partent d'un principe naturel ; que dans tous les estres vivans, il y a un seul moteur qui doit conserver son mouvement selon les loix qui luy ont esté prescrites par l'Auteur de la Nature ; que c'est luy qui est l'Ouvrier de toutes les parties du corps humain, tant solides

que fluides , contenantes que contenuës : ce qu'Hippocrate a tres bien reconnu quand il a divisé le corps humain en parties contenantes , contenuës & impetueuses , entendant par les impetueuses , les esprits , sans la connoissance desquels il est impossible de guerir aucune maladie , que par hazard ; aussi il n'y a aucun Medecin qui soit assuré de guerir la moindre maladie.

En effet, si on ne connoist pas ce premier Moteur qui fait la vie , comment connoistre ce qui fait la maladie & la mort ? Quand Dieu a créé le Ciel & la Terre , ils ont esté sans mouvement jusques à ce qu'il eust créé la lumiere , de laquelle il s'est servy pour donner le mouvement , & la vie à tous les Corps , & ainsi il n'y a ni vie , ni mouvement

que par cette Lumiere , qui est pleine de vie ; car dès que cette Lumiere vient à cesser, les Corps perissent. Or il est constant que ce qui donne ce premier mouvement, le doit toujours continuer, n'y ayant rien qui se meuve de soy-mesme.

Je reviens à vostre Lettre, où vous dites page 12. que j'ay avancé que tous les Vegetaux & Animaux ensemble ne sçauroient rendre l'Air contagieux, & causer des maladies contagieuses, & que cependant j'avance ensuite, que tous les Corps sont composez des mesmes principes, & par là vous concluez que de ces principes il peut sortir des Corps malins, qui portent au dedans de nous par le moyen de l'Air que nous respirons, y causent selon les dispositions qui

s'y trouvent de cruels desordres. Je n'ignore pas, Monsieur, qu'un mauvais air ne cause des maladies, & j'ay trop voyagé pour n'avoir pas reconnu la variété des Climats & leurs effets, & remarqué que les lieux, à raison des marécages où ils sont situez, causent beaucoup de maladies; mais ceux qui en sont atteints estant transportez à des lieux voisins ne les communiquent pas à d'autres, ce qui arrive pourtant à ceux qui sont atteints des maladies contagieuses; & pour appuyer vostre sentiment, vous dites dans le page 14. *On ne scauroit nier une mutuelle communication de l'Air avec les Corps, & qu'il est bien difficile que l'un soit infecté, sans que l'autre s'en ressente, d'autant que l'air reçoit les exhalaisons de tous les Corps.*

Selon vostre sentiment , tous les gens d'une Ville periroient, lors qu'une maladie Epidemique regneroit, ce qui est tellement contraire à l'experience , que cela ne merite pas d'estre refuté , l'ayant déjà assez expliqué , & je n'aime pas à remplir mes Lettres de choses inutiles.

Je passe à ce que vous dites que j'ay avancé, que dans l'Homme mesme il se produit des Sels qui causent des accidens semblables à ceux que produisent les vapeurs malignes de l'Arsenic , mais qui terminent leur malignité dans le sujet qui les produit , sans se communiquer à quelqu'autre ; ce que vous trouvez contraire à ce que je dis en la page 35. & 36. que les esprits sont plutost dissipez en cette fièvre , & qu'ils font tant d'effort ,

qu'ils subliment & font sortir cet esprit malin & subtil par la peau avec quelque peu de la fleur du sang , & que la malignité ne manque pas de sortir. Avant que je vous réponde là-dessus , il est bon que je vous dise que l'Imprimeur a manqué , ayant mis , *sont plutôt distingués*, au lieu de , *plûtôt dissipez* ; & vous prétendez que ce que j'avoüe que ce venin estant poussé vers la superficie de la peau , & transpirant ensuite , ne peut que charger l'air , & de là passer dans les Corps de ceux qui approchent les malades. Ce qui est aisé de voir , dites-vous , dans les grosses Familles , où ces maladies ont toujours des suites.

Pour moy, je ne comprends pas où vous trouvez de la contradiction dans ce que vous venez de

raporter, puisque les suites dont vous parlez, sont l'effet de ce même Esprit arsenical, que je dis estre la cause de la fièvre maligne, ce qui n'arrive pas de même à ceux qui sont auprès des malades atteints de fièvres continuës, qu'on appelle improprement Putrides, & qu'on pretend provenir des humeurs corrompuës, dont ils ne reçoivent aucune contagion, ne se communiquant pas comme les fièvres malignes causées par l'air infecté d'un esprit arsenical.

Voilà, Monsieur, des raisons plus que suffisantes pour justifier la verité de mon Systeme; mais comme j'ay trouvé quelque chose dans vôtre Lettre que je ne puis pas comprendre, je vous prie de m'en vouloir éclaircir sur ce que vous dites dans la pa-

ge 4. que le sang demeure épaissi par la perte presque totale des principes volatiles , n'y restant pour lors que des corpuscules brûlez , & devenus terrestres , sans liaison & sans ordre. Faisons-moy connoître , je vous prie , par quel feu ces corpuscules sont brûlez & devenus terrestres , puisque ce sont des effets d'une violente calcination , qui ne se peut faire dans un Corps humain sans le détruire entierement.

Venons maintenant à ce que vous dites , qu'on ne peut pas guerir les Fièvres malignes sans la Saignée ; examinons un peu ce qui doit porter les Medecins à s'en servir. Vous sçavez, Monsieur , qu'un Medecin ne doit jamais ordonner aucun remede sans qu'il y ait une indication qui soit necessaire , car autre-

ment, il est inutile ; s'il ne fait pas du mal. Or il n'y a que la trop grande abondance du sang qui indique la saignée ; donc s'il n'y a pas abondance de sang, la saignée ne peut estre que préjudiciable.

Je passe plus avant, & dis avec raison que jamais un homme ne peut avoir trop de sang ; car la nature ne peut jamais passer les bornes qui luy ont esté prescrites sans qu'elle erre, parce que son Auteur luy en a déterminé une certaine quantité pour tenir l'homme dans le plus haut degré de santé. Or dès qu'elle passe outre, c'est contre nature, ce qui est contre nature est vicieux, donc il n'y peut avoir que trop de sang vicié, & non pas trop de bon : car la nature ne peut jamais errer d'elle mesme, puis-

que si elle erroit d'elle mesme elle seroit créée imparfaite, ce qui seroit accuser son Auteur d'impuissance. Or cōme cela ne peut estre, il faut demeurer d'accord que la nature ne peut pas faire trop de bon sang pour causer quelque maladie. Nous reconnoissons cette verité, si nous faisons reflexion que les porceaux qu'on engraisse ne sont jamais malades par trop d'abondance de sang, non plus que les chapons de Bruges, & ainsi l'homme ne le peut estre non plus, quand même la fièvre seroit causée par l'abondance du sang. Il est certain que la diete qu'on observe pour l'ordinaire dès qu'on est malade, jointe à la fièvre, diminue de beaucoup le sang, ce qui se peut remarquer en ceux qui ont des cauterres; car d'abord

qu'ils sont atteints de quelque fièvre , les cauterés cessent de fluër. D'ailleurs on doit suivre les mouvemens de la nature. Or elle expulse la malignité par les pores , par conséquent les remèdes qui aident cette expulsion sont indiquez , & non pas la saignée qui détourne la nature de son mouvement , & l'interrompt dans son action , & c'est ainsi qu'Hippocrate l'enseigne par l'aphorisme 21. sect. 1, *Qua ducere oportet quomaxime natura vergit . per loca convenientiora eo ducere convenit.*

Je sçay bien que la plupart des Medecins veulent que le sang soit corrompu dans les veines, ce qui est une absurdité, comme j'ay fait voir par mes autres Lettres ; car la diversité des couleurs qu'on y remarque,

n'est qu'un pur brouillement de sang , qu'on doit faire cesser en ostant la cause qui le broüille, & non pas vuider le sang broüillé, vû que par la saignée le bon & le mauvais sortent également, outre que le plus subtil & le plus spiritueux sort, plus facilement, que le plus grossier. Le vin se trouble au temps de la fleur de la vigne, & se remet sans y rien faire , & même les Marchands de Vin usent de précipitans pour le clarifier , & ne sont pas assez fots d'en jeter une partie pour le purifier ; & quand même la saignée apporteroit quelque soulagement sur le champ , c'est toujours un méchant remede , puis qu'il diminuë infailliblement les forces : & nous voyons ordinairement que ceux qui ont usé de saignées dans leurs mala-

dies, sont longtemps à se remettre, & tombent souvent dans les maladies chroniques, d'où les Medecins ne les sçauroient retirer. Pourquoi se servir d'un remede qui emporte avec luy une partie de la vie, vû que l'on peut guerir promptement les maladies, & principalement les fièvres, sans la saignée. Je sçay bien que vous me direz, qu'encore que la saignée ne semble pas necessaire par sa naturelle & propre indication, qu'en la plethore, & qu'elle n'emporte pas proprement les humeurs viriées & corrompûes, toutefois elle décharge les veines, récrée les forces, oste une partie de ce qui est mauvais dans le bon qu'elle arreste le cours des humeurs, & en faisant dérivation & révulsion ailleurs, elle les at-

tire au dehors, c'est pourquoy la nature se sentant soulagée, vient plus aisément & plus heureusement à bout du reste. Voilà de belles Sentences, si l'expérience ne les démentoit pas. N'est-ce pas bien rafraichir à propos, que d'éteindre la chaleur naturelle en épuisant les esprits, & recréer les forces en ôtant ce qui les fait, & faire une révolution du dehors au dedans, lors que la nature fait tous ses efforts pour pousser ce qui l'offense, du dedans au dehors.

Il est constant que toute évacuation de sang qui se fait naturellement, soulage un malade, mais toute évacuation artificielle est contre nature, & par tant nuisible. On n'a jamais vu que les veines des bras & des jambes se soient ouvertes au coude

coude, ni au maleole, ni à la langue par le seul effort de la Nature; mais on voit tous les jours que les Vaisseaux de la Matrice, des Hemorrhoides & des Narines, s'ouvrent à tous momens sans artifice. Or ces lieux ont esté destinez par la Providence Divine pour le soulagement des Humains pour évacuer le Sang, non pas à raison de la surabondance, mais bien parce qu'il pèche quelquefois dans ses qualitez.

Je sçais que vous me direz que c'est parler contre l'expérience, qui fait voir souvent que la saignée apporte du soulagement. Il est vrai que le malade sent quelquefois pendant quelque moment un peu de soulagement par les raisons que j'ay déduites dans mes autres Lettres;

Novemb. 1695.

B

mais je vous prie de remarquer cette verité infailible, que quelque soulagement qu'un malade trouve dans l'ouverture de ses veines, & dans la perte de son sang, il est moindre, de plus courte durée & moins d'effet, que l'aide que la Nature seule luy donneroit, si sans luy faire aucune violence on la secourroit, en la fortifiant, & luy procurant le moyen de vaincre & de domter l'humeur morbifique, & non pas la détourner de son chemin ordinaire, & l'interrompre de son entreprise par l'épuisement du Sang & des Esprits; car tout ce qui affoiblit la Nature l'empêche de vaquer à la coction des humeurs qui l'incommodent. Voyez ce que Galien nous dit touchant la saignée Lib. de Ren. affect. dign. *Una cum sanguine*

multum è vitali spiritu excernitur quo excreto refrigescit totum corpus & opera naturalia deterius obeuntur, ea propter naturam prius resuscitare oportet, &c. Nous ne voyons pas dans les Ecrits d'Hypocrate, qu'il fasse mention de la guérison des maladies par la saignée artificielle, mais bien par la naturelle, comme l'on peut voir par l'Aphorisme 60. Section 4. *Quibus in febribus aures obscurantur, sanguis ex naribus fluens aut alvus carbata solvit morbum.* Et par l'Aphor. 35. Sect. 5. *Menstruis deficientibus sanguis ex naribus fluens bonum.* Et par l'Aphor. 32. Sect. 3. *Mulieris sanguinem vomenti menstruis erumpentibus solutio.* Et dans le traité des Fievre aiguës. *Large de naribus eruptiones sanguinis liberant febri acuta.* Et pour vous faire voir qu'Hi-

pocrate n'ordonnoit pas facilement la saignée , & sans beaucoup de précaution , voyez ce qu'il dit dans le même Livre. *In acutis morbis sanguinem detrahcs si vehemens morbus videatur vigeat-que agrotantis aetas & virium adsit robur.* Ses Disciples n'y apportent pas toutes ces circonstances , ils saignent pour la moindre maladie , sans avoir aucun égard aux forces des malades , puis qu'ils saignent jusques au tombeau , n'exceptant pas même les Vieillards , ni les Enfans. Galien toutefois dans ses Ecrits défend de seigner jamais les Vieillards , & les Enfans. *Secundus sanguinis scopus est si aetate vigeat ager , neque enim puer , neque senex sanguinis sustinent detractionem etiam si morbus quo ipsi laboraverint magnus fuerit.* Gal. in

Gyp. de Vict. rat. in acut.

Laiſſons à part toutes ces autoritez , & avouiez les choſes de bonne foy. N'eſt-il pas vrai que dans la formation de noſtre Corps la Nature a la vertu de labourer ſi bien le Sang, que jamais après il ne ſçauroit eſtre meilleur , quelque artifice dont on ſe puiſſe ſervir, la Nature faiſant ſeule touſjours ſes premiers ouvrages mieux que tous les hommes ne peuvent faire, par leur industrie , & par leur artifice. Si donc le Sang eſt dans le ſuprême degré de bonté & de pureté dans les premières années de noſtre vie , ſi nous en oſtons du Corps, nous luy raviſſons une partie de ce premier ſang que la nature ſeule luy avoit donné , ſans eſtre interrompue par aucun mauvais regime de

B 5

vivre , & un sang qui sera moins bon , n'estant pas si naturel & si pur , succedera à sa place , & ainsi plus nous osterons du sang par les saignées , & moins il en restera du premier & du naturel , & par les frequentes évacuations du sang , nous en tirerons tant , qu'il n'en restera presque plus du premier , qui seul avoit esté fait par la nature , dans le temps qu'elle vaquoit sans interruption à la cœction de cette precieuse liqueur , dont la bonté fait le bonheur de nostre vie ; mais dans la suite du temps la chaleur naturelle venant à diminuer (à mesure qu'on luy ravit ses forces , qui consistent dans son bon sang) n'est plus en estat d'en preparer de si bon , & par consequent il est vray de dire que ceux qui ont perdu ce premier sang ont moins

de forces naturelles , qui seules conservent la vie & la santé , & qu'ils ne pourront pas vivre si long-temps , & en si bonne santé que ceux qui n'ont pas prodigué leur sang. Aussi voyons nous que ceux qui ont été très peu saignés sont toujours forts & robustes , au lieu que ceux à qui on tire fréquemment du sang , ou à qui on en a beaucoup tiré , ont si souvent besoin de la saignée à cause du grand nombre des incommoditez auxquelles la foiblesse de leur nature , causée par l'évacuation du sang est sujette , que sans elle ils croiroient ne pouvoir vivre , & un peu de soulagement qu'ils trouvent pour quelques momens , les aveugle tellement , qu'ils ne cherchent jamais ailleurs d'autre secours. *Funeſtum ſane auxilium quod invocando nocet ,*

sanando enecat. Il est constant que ceux qui ont accoustumé d'estre saignez ressentent moins l'incommodité de l'evacuation du sang, que ceux qui se servent rarement de la saignée, ce qui semble avoir quelque rapport avec ce qu'Hipocrate dit en l'Aphor. 50. Sect. 2. *Quæ longo tempore consueverunt, et si deteriora sunt, insuetis tamen minus molestæ esse solent.* Et comme les malades ne sont pas accoustuméz à la saignée, les uns comme les autres, ce qu'on devroit du moins observer, (& qu'ils n'ont pas les mêmes forces pour soutenir la violence de la saignée, & pour réparer l'evacuation des esprits qui se fait par l'evacuation du sang, on ne devroit pas saigner également tous les malades comme l'on fait. D'ailleurs les causes

des maladies ne sont pas toujours semblables & n'ont pas également le siege , & leur origine dans la masse du sang , mais très-rarement , puisque l'on remarque journellement qu'on tirera dix à douze fois du sang à un malade , aussi beau & aussi vermeil , que s'il n'avoit jamais eu de fièvre ny autre maladie , sans néanmoins que la maladie cesse ny diminuë aucunement , allant au contraire en augmentant à mesure qu'on épuise le sang , ce qui devrait faire connoître à ces ennemis du sang humain le mauvais effet de leurs saignées , & les porter à la recherche des remèdes propres & convenables à emporter & détruire la cause des maladies qui ont leur siege dans le mesentere , le pancreas , ou bien dans quelqu'autre partie.

du ventre inferieur, d'où souvent elle regorge, & se répand par les veines dans tous les corps à mesure que l'on saigne, le bon sortant par l'ouverture des vaisseaux, dans la place duquel il s'en glisse dans les veines de plus mauvais; car il est tres certain que le sang qui se produit journellement pendant les maladies, ne peut estre que vitié, à cause que dans cet état la nature estant affoiblie, ne sçauroit venir à bout d'une parfaite coctiõ des humeurs lesquelles se distribuant par tout le corps l'alterent, l'infectent, & luy causent la fièvre continuë, & plusieurs autres maladies, & souvent la mort. Il y a des Medecins qui font tirer jusques à la dernière goutte de sang, croyant qu'il est corrompu lors qu'il n'est pas d'une couleur rouge, comme

si l'on ne voyoit pas journalle-
 ment que de dix personnes que
 l'on saignera, se portant bien,
 elles auront la couleur du sang
 inégale ; mais rien n'est capable
 de les faire changer de metode.
 Ils ne peuvent comprendre qu'il
 y ait autre chose que la saignée
 qui puisse purifier le sang, quoy
 qu'ils voyent que la plus parfaite
 guerison est celle qui se fait par
 une bonne crise ; & celuy qui
 guerit par cette voye n'ayant
 souffert aucune effusion de sang,
 est bien tost remis de sa maladie
 & dans huit ou dix jours, il ne
 paroist pas qu'il ait esté malade,
 tant il est vray que le sang est
 aussi-bien l'entretien des forces
 que de la vie, & que nous ne scau-
 rions vivre & estre robustes sans
 sa juste & deuë quantité, & ses
 bonnes qualitez ; & c'est pour

cela que l'on remarque tous les jours que tous ceux qui se font souvent ouvrir la veine, par habitude ou par précaution, ou qui ont perdu beaucoup de sang dans une maladie, ne sont point du tout forts, mais infirmes & très-delicats, & ont l'estomach si foible & si debile; qu'ils sont sujets aux moindres incommoditez, ne pouvant souffrir aucune attaque, & succombant à la moindre maladie; mais ceux qui n'ont jamais esté saignez. ont perdu peu de leur sang, sont robustes, & se moquent des maladies. Ils boivent & mangent à toute heure, en tout temps, de toutes choses indifferemment & sans précaution, sans qu'ils souffrent aucune incommodité.

Si nous faisons reflexion sur les moyens dont la nature se sert

pour emporter les fievres intermittentes , nous ne la detournerions pas dans les fievres continuës , lors qu'elle se sert des mesmes voyes pour destruire la cause morbifique. Pour l'ordinaire tous les acces de fievre se terminent par la fureur, laquelle se peut qualifier crise imparfaite lors que la fievre reprend son periode, & parfaite si l'accez ne revient plus. Or comme toute crise est un combat de la nature avec la cause de la maladie, il est vray de dire que la nature qui tend toujours à sa fin , qui est de cuire & attenuer les humeurs, & reduire les matieres excrementueuses en estat d'estre expulsées) trouvant de la resistance & de l'opposition en la cause morbifique , il se fait pour lors un combat qui n'est qu'un effort de

la nature , laquelle n'ayant pu vaincre entierement , ne laisse pas d'évacuer par la sueur ce dont elle est venuë à bout , de sorte qu'après diverses reprises elle détruit enfin la cause de la fièvre. Pour la fièvre tierce, elle est obligée de donner quelquefois jusques à sept combats , c'est à dire qu'au septième accez elle remporte la victoire , & d'autres fois plustost selon la qualité de la matiere sur laquelle elle agit , de sorte que la fièvre continuë ne differe de l'intermittente , que du plus au moins, la matiere qui cause la continuë estant plus tenace, plus rebelle, & plus difficile à estre domptée , & par consequent le combat en est plus long , & comme la nature ne se rebute jamais , elle redouble ses efforts de temps en temps , &

c'est ce que nous appellons exacerbations ou reprises , de sorte que si on n'épuisoit pas les forces de la nature par les fréquentes saignées , elle viendrait à bout de son entreprise , & termineroit les fièvres continuës comme les autres par une crise ; mais comme on l'affoiblit par l'effusion du sang & des esprits, on luy ôte le moyen de livrer un rude & vigoureux combat par lequel elle pourroit se delivrer tout à coup , au lieu qu'estant affoiblie par ces évacuations elle succombe entierement , si par sa bonté , malgré la contrariété de la saignée elle ne détruit l'humeur morbifique ce qui arrive quelquefois , mais si lentement que le malade ne faisant que trainer , tombe souvent dans des maladies chroniques , & plus dangereuses que la première.

Hipocrate qui a esté un grand observateur sur les accidens qui arrivent dans les maladies , a divinément écrit sur les crises. Cependant ceux qui se disent ses Sectateurs ne suivent rien moins que ses écrits , & sont de véritables anthipocratistes , & cela est si vray que lors qu'Hypocrate leur recommande par l'Aphor. 20. 1. de ne pas détourner la nature , & de ne rien remuer dans les jours critiques. *Qua judicantur & judicata sunt integrè neque movere neque novare aliquid sive indiscamentis sive aliter irritando; sed sinere.* C'est pour lors qu'ils troublent & accablent plus la nature.

Il est constant , Monsieur , que la nature a des regles , & des périodes qu'elle garde dans certains jours nommez criti-

ques quand elle n'est pas troublée dans ses opérations, lesquelles elle ne sçauroit observer si on l'interrompt dans ses desseins, & si on la détourne dans son entreprise ? Comment veut-on qu'elle fasse une crise universelle & parfaite qui mette fin à la maladie, si lors qu'elle combat contre la violence du mal, & qu'elle rapelle au centre du corps sa chaleur naturelle & toutes ses forces pour le dompter, on les dissipe par l'effusion du sang ; & ce qui est digne de compassion, c'est de voir que les plus grands Docteurs en saignées s'étonnent & donnent de la frayeur aux Parens du Malade, quand ils le trouvent plus inquiet, & dans une plus grande agitation, en un jour critique que dans les autres jours,

& commencent à dire qu'ils se défient des forces du malade. Cependant pour dissiper ces accidens, ils ont recours à la saignée pour diminuer les forces dont ils se défient, & par cette pernicieuse saignée ils réduisent la nature à succomber dans un combat dont elle seroit sortie victorieuse, si on ne luy avoit pas osté les forces, & si on l'avoit laissée agir sans la troubler & l'accabler, sçachant mieux que le plus expert Medecin ce qu'elle doit faire pour guerir les maladies.

J'en doute nullement, Monsieur, que vous n'employiez la saignée avec beaucoup de modération & de précaution, & je vous prie d'estre persuadé que je n'ay rien écrit sur ce chapitre qui vous regarde. Que si

mes sentimens ne sont pas conformes aux vôtres, cela ne diminuera pas l'estime que j'ay conceuë pour vous, & suis.

Voicy un Sonnet que vous ne ferez pas fachée de voir. Il a esté fait sur les derniers Bouts rimez qui vous sont connus.

A MONSIEUR LE DUC
DE VENDOSME.
SONNET.

PRince, dont le grand cœur a
l'honneur seul pour guide,
Tu fais voir à ton Roy pressé de
tant de parts,
Qu'un bras comme le tien peut sau-
ver ses remparis,
Et faire que pour luy la Victoi-
re decide.



L'Espagnol a montré par sa
 faite rapide
 Qu'il te redoute plus qu'il ne fis
 les Césars.
 Tu sçais te soutenir dans les plus
 grands hasars.
 En sage General , en Soldat
 intrepide.



On peut sans craindre rien te
 donner tous emplois ,
 Te laisser commander sans te faire
 des loix ,
 Dans peu tu nous mettras à couvert
 des tempestes ,



Et malgré les efforts de cent ja-
 loux. divers,
 LOUIS toujours Vainqueur gardera
 ses conquêtes ,
 Par la teste & son cœur maistri-
 sant l' Univers ,

Vous avez sceu, Madame, que Messire Louis-Antoine de Noailles, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, ayant esté nommé par le Roy Archevêque de Paris, ce choix a esté si agreable à Sa Sainteté, qu'Elle luy a accordé ses bulles *gratis*. C'est sur ce *Gratis* que M. l'Abbé de Saint-Hippolyte a fait le Madrigal que vous allez lire.

LE Pape en bon Pasteur discernant ses Ouzailles,
Et plaçant avec choix ses bienfaits differens,
Viens d'accorder *gratis* les Bulles à Noailles,
Qui couteroient, dit-on, soixante mille francs,
Quelque Judas dira : Ce Pape eust pu mieux faire.
Mais non ; luy qui chérit le Pauvre comme un pere,

*Sçait qu'ils ne perdront rien à ce sa-
ge Gratis.*

*Pour eux toujours la somme est égale-
ment bonne.*

*Qu'impoite que ce soit le Pape qui
la donne ,*

On l'Archevêque de Paris ?

Ces autres Vers sont de M.
de Basquillon , l'un des Acade-
miciens de l'Academie Royale
de Soissons , en faveur de cet
illustre Prelat.

INSCRIPTION.

*Pour le Portrait de M. de Noail-
les , Archevêque de Paris.*

Avec de tendres soins sauver les
les malheureux

*Des traits empoisonnez de l'affreuse
indigence ;*

*Estre l'œil de l'Aveugle, & le pied
du Boiteux,*

*D'un poste merité redouter l'émi-
nence.*

*Par ces rares vertus le Prelat que ta
vois,*

*Compte dans son Troupeau le plus
Chrestien des Rois.*

Une conversation formée sur la grande dispute des Anciens & des Modernes, qui partage les Sçavans depuis quelques années, a fait naître les Vers qui suivent. Mademoiselle l'Héritier que je vous ay mandé avoir remporté le prix la dernière fois par le jugement des Lanternistes de Toulouse, fontina dans une Compagnie distinguée, qu'ainsi que le Roy a surpassé Cezar & Alexandre, de mesme Corneille avoit esté au

dessus de Sophocle, & d'Euripide, Moliere au dessus d'Aristophane & de Terence, les le Brun & les Mignards au dessus d'Appelles, & les Girardons & les le Hongre au dessus de Praxitelle & de Phidias. Cette Demoiselle prouva ses sentimens par de vives raisons, & en poursuivant la conversation elle avança que l'action de Mademoiselle de la Charffe est beaucoup plus belle que celle de Clelie. Plusieurs personnes de la Compagnie se rendirent aux raisons de Mademoiselle l'Heritier, & le lendemain de cette dispute, elle envoya ces Vers à Mademoiselle d'Alerac, Soeur cadette de Mademoiselle de la Charffe. Madame la Marquise de la Charffe & Mesdemoiselles ses filles, qui sont toutes trois
des

des personnes des plus éclairées,
applaudirent cette Piece avec
éclat , & la montrerent à une
Princesse d'un goust delicat, qui
l'honora d'un éloge fort glo-
rieux. Vous en allez juger par
vous-mesme.

A MADEMOISELLE

D'ALERAC.

*A*imable d'Alerac, la docte An-
tiquité

N'a pas toujours suivi l'exacte ve-
rité.

*Cent & cent fois Rome & la
Grece ,*

Avecque toute leur sagesse ;

Ont fait en stile triomphant ,

D'un moucheron un Elephant.

Les noms de Heros, d'Heroïnes,

*De Grands , de Divins , de Di-
vines ;*

Novemb. 1695.

C

Dans ces temps reculez se donnoient
aisément.

S'il falloit le prouver par cent divers
exemples,

J'en ferois des listes bien am-
ples,

Mais n'en citons qu'un seule-
ment.

Clelie a sceu se faire une immortelle
gloire,

Se retirant d'un Camp qui luy sem-
bloit fatal,

Et passant le Tibre à cheval.

Cet exploit n'estoit point si digne de
memoire,

Et dans ce siecle heureux nous voyons
parmy nous

Des Heroïnes, dont les coups,

Avec plus de justice orneront nostre
Histoire.

Une sage Amazone entreprit des
deseins,

Qui sur le bord de la Durance,

Ayant fait éclater son grand cœur,
sa prudence,

Du Piémontois trop rempli d'arrogance,

Rendirent les projets inutiles & vains.

Ces faits que l'avenir à peine pourra croire,

Marqueront des François les glorieux destins.

Louis dans leur party met si bien la victoire,

Que les Lauriers de Mars chargent de belles mains.

On sçait donc, n'en déplaise à l'antique Italie,

Que la Charisse en nos jours a surpassé Clélie,

De mesme que son Roy, le plus grand des Humains,

Surpasse les Heros des Grecs & des Romains.



*Et vous, Muse toute charmante,
Qui nous chantez avec tant de
douceurs,*

*Les feux & les tendres langueurs
Du Dieu dont j'ay toujours bravé
la main puissante,*

*Voyant les graces de vos Vers,
Quels noms & quels titres divers
Vous auroit pu donner la Grece?
En est il d'assez beaux pour vostre
politesse?*

*Erinne n'a jamais pensé si finement,
Et jamais n'a tourné si délicatement
Ses Ecrits, dont Lesbos vanta tant
la justesse.*

*Faisons donc redire à l'Echo,
D'Alerac passe autant Erinne
Que Scudery passe Sapho,
Et Deshoullieres, Corinne,*

*Ces autres Vers furent ajoû-
tez impromptu par Mademoiselle.*

le l'Heritier, en presence de Mademoiselle de la Charffe.

*La Charffe, d'Alerac, charmant
couple de Sœurs,*

*Dont le merite & le courage
Sont les ornemens de nostre âge,
Que mon Sexe vous doit d'hon-
neurs !*

*Vous prouvez à son avantage,
Qu'ainsi que le sçavoir, l'esprit &
la beauté,
L'heroïque intrepidité
Entre souvent dans son partage,
Et luy fait une route à l'Immorta-
lité.*



*Je ne dis rien de vostre Mere,
De son esprit, de sa vertu ;
Un merite si peu vulgaire
N'est pas un sujet d'impromptu.*

Vous devez vous souvenir

que dans une de mes Lettres, je vous ay fait le détail de l'action heroïque de Mademoiselle de la Charffe, qui dans le Dauphiné, s'opposa avec une intrepidité surprenante, au passage d'une Troupe de Piémontois, dont elle renversa les desseins par son courage.

Voicy une réponse aux Vers de Mademoiselle l'Heritier, par Mademoiselle d'Alerac.

A M A D E M O I S E L L E

L' H E R I T I E R.

M A D R I G A L.

Digne heritiere des neuf Sœurs,
 Tu fais valoir mon nom par tes
 Vers enchanteurs.

Quand je ne te devois nulle recon-
 noissance,

*Ma Muse vouloit te chanter ,
Mais je ne trouvois rien qui pût me
contenter ,
Et te bien exprimer tout ce que mon
cœur pense.*

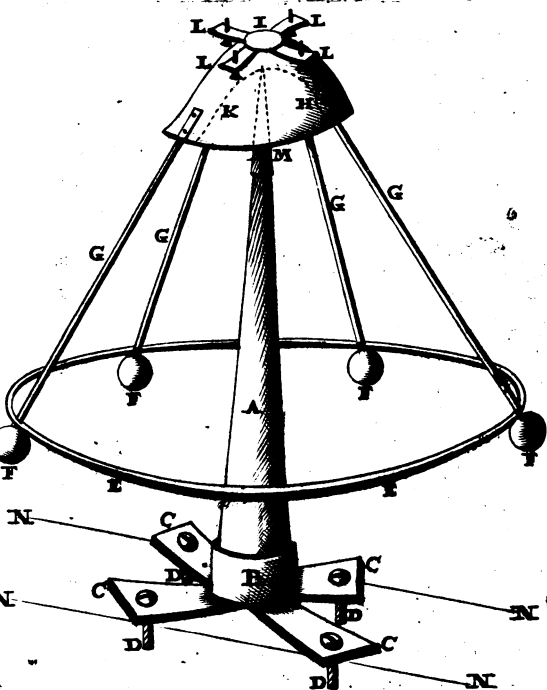
*Je veux finir ce timide silence ;
Car enfin , qui peut se vanter
De dire en ta faveur tout ce que l'on
doit dire ?*

*Nul ne peut parler dignement
De ton esprit plein d'agrément ;
L'on te voit triompher dès qu'on te
voit écrire ,
Et triompher modestement.*

Je vous ay déjà parlé dans une
autre lettre du mérite de Made-
moiselle l'Heritier , & si l'on
pouvoit douter dans vostre Pro-
vince , de ce que j'ay dit à son
avantage , vous n'auriez qu'à y
faire voir le Recueil de ses Ou-
vrages qu'elle vient de donner

au Public, sous le titre de *Oeuvres
mêlées*, pour faire connoître
qu'elle excelle véritablement
parmy celles de vostre Sexe qu'
un rare genie distingue. Ce Re-
cueil que debite le sieur Guig-
nard, Libraire au Palais, contient
diverses Nouvelles, écrites d'un
stile aisé, & dont la lecture est
tres-agréable. Elles sont suivies
de plusieurs pieces en Vers &
en Prose, & l'on trouve à la fin le
Triomphe de Madame des Hou-
lières. Y a-t'il quelqu'un qui
puisse ne prendre pas interest à
la gloire d'une personne si illus-
tre, & dont le nom ne mourra ja-
mais.

Le mesme Libraire debite un
autre Livre intitulé, *La connois-
sance du Monde*. Il est d'un homme
de Qualité, qui ayant voyagé
pendant 32. années, a pris soin



de remarquer les differens caracteres des Nations qu'il a pratiquées. Il ne pouvoit nous en donner une idée plus juste , qu'en vous faisant part de diverses aventures qui se sont passées dans les Cours où il a esté , & dont il a eu de tres-fidelles memoires. C'est dequoy son livre est composé , & ce qui le rend fort curieux.

Je vous envoyay le mois passé la description de deux nouvelles découvertes faites par M. de Lucas, Conseiller au Parlement de Toulouse , pour servir à la Navigation. Voicy une Addition qu'il y a faite pour remédier à un inconvenient , dont on luy a fait l'objection.

Depuis que j'ay fait imprimer cet Ecrit à Toulouse , on m'a mandé de Monaco qu'un Capitaine de Vais-

C 5

jeau avoit fait sur mon Eolimetre une objection que je mets icy , & qui me paroist tres juste. C'est que mon Eolimetre situé de la maniere que je l'ay dit auparavant , ne pourroit produire entierement l'effet qu'on en doit attendre , à cause de l'agitation du Vaisseau , dont l'Eolimetre suivroit infailliblement les mouvemens. Je croy avoir remedié à cet inconvenient , par une machine dont on voit icy la figure , & qui fera tenir toujours le mast de l'Eolimetre dans sa ligne perpendiculaire. Cette machine designe par la Lettre A un pivot de bois de trois pieds de hauteur , armé par le bas d'une douille de fer B. resendüe en croix CCCC. avec ses vis DDDD. qui serviront pour attacher cette machine sur la chambre de Pompe ; où elle doit estre placée ; en sorte que le pivot soit toujours droit , quoy que le con-

vert de la chambre de Poupe aille
 en panchant, comme il est represen-
 té par les deux lignes NNNN. Ce
 pivot est encore armé de fer depuis
 M jusques à sa pointe. Il doit porter
 une chappelle de Bronze ou de Letton
 KH. du bord de laquelle descendront
 quatre lames de fer égales, & en
 pareille distance GGGG. lesquelles
 par leurs bouts d'en bas tiendront à
 un cercle de fer EE, de deux pieds
 & demi de diametre, avec quatre
 boules de fer de mesme poids, atta-
 chées aux endroits du cercle où les
 quatre lames répondent FFFF. &
 sur la chappelle, qui sera assez
 épaisse & plate par dessus I, on sou-
 dera une petite croix de fer, qui tiendra
 par dessous, & par quatre vis,
 LLLL la Planche de l'Eolimeire,
 marquée dans l'Estampe précédente
 YYY & qu'on arrondira, pour estre
 plus commodement appliquée sur cet-

se croix, & par ce moyen les quatre boules de fer tenant ce cercle dans sa situation orizontale, feront aussi que le mast de l'Eolimetre conservera toujours sa ligne perpendiculaire.

Je vous envoie la Réponse du second Cartésien, à la Réplique du Peripateticien. Vous devez vous souvenir de ce dernier Ouvrage, que vous avez dans l'une de mes dernières Lettres.

MONSIEUR,

Je reconnois par vostre dernière Lettre, inserée dans le Mercure du mois de Juillet dernier, l'effet qu'a fait sur vous la maxime de Gratian, qu'une montre en montre & l'autre en reserve vaut mieux qu'un Tout déclaré, car l'Auteur de la première

Réponse qui a esté faite à vostre objection , contre l'opinion de M. des Cartes touchant les sensations , s'estant contenté d'y répondre en peu de paroles , d'une maniere vive & tres solide ; mais vous ayant marqué qu'il auroit plusieurs belles choses à vous dire à l'occasion des difficultez que vous pourriez lu'y proposer ; vostre curiosité excitée par cette esperance vous a porté à le provoquer au combat , par l'explication de vos difficultez.

Mais pour moy , comme je n'avois rien reservé à vous dire , vous vous retirez honnestement à mon égard , en me payant d'éloges que je voudrois meriter & choisissant l'Ennemi qui vous paroist le plus digne de vostre courage, vous avez crû que c'est

toit assez pour me mettre hors de combat, de le ranger de vostre parti, contre la route particuliere que vous m'accusez d'avoir suivie, & qu'ayant presentement, au lieu de vous, deux Ennemis tout à la fois sur les bras, je n'aurois pas la témérité de demeurer seulement en défense.

Quelque chose néanmoins que vous puissiez dire, je ne puis regarder comme Ennemi un si habile Disciple de M. Descartes nostre commun Maître ; & j'ose me flater, qu'après avoir lu mon Ecrit, il ne me regarde pas comme tel, pour avoir seulement douté d'une proposition, qu'il n'avoit pas esté nécessaire de combattre pour soutenir nostre opinion commune contre vostre objection, qu'il a eu en

vûë d'attaquer par d'autres endroits.

Mais pour moy , Monsieur , ayant bien connu d'abord l'habileté de l'Adversaire que j'avois en vostre personne , j'ay crû ne devoir rien négliger , & me suis appuyé de toutes les propositions qui m'ont paru avantageuses à ma deffense , lesquelles se reduisent à cette alternative.

Or Jesus Christ ne jouissoit pas encore actuellement de la Beatitude avant sa mort, suivant qu'il paroist par son témoignage mesme dans les Passages de l'Evangile que j'ay rapportez ; ou s'il en jouissoit , ce n'estoit pas continuellement & sans interruption, au moins dans le temps de ses souffrances ; auquel cas il faut qu'il y ait eu cependant en

luy une suspension de la felicité, par une suite nécessaire du Decret de Dieu de sauver les hommes par les souffrances d'un homme-Dieu.

Vous avez , Monsieur , fait comme un partage de ces deux propositions entre vos deux Adversaires ; & me donnant la premiere à soutenir comme estant de mon crû , vous avez laissé l'autre à celuy qui l'a mise le premier en lumire, comme par droit de prévention. J'admire en cela vostre courage , de nous avoir donné ce moyen de nous fortifier davantage contre vous, par une application plus forte en réduisant la matiere. Vous estes bien éloigné de nous dire d'un ton timide , *Neque Hercules quidem contra duos* ; mais la Devise & le sort du Roy vous plaisent

davantage, *Nec pluribus impar*, en quoy vous avez beaucoup de raison. Je vais tâcher de remplir mon devoir en défendant ma proposition; mais je vous prie de ne pas trouver mauvais que je ne vous quitte point sans dire aussi quelque chose de l'autre qui faisoit partie de ma deffense. La carrière est trop belle pour l'abandonner si tost, mais ne comptez pour la vraye deffense, à cet égard, que celle qui vous viendra de la part de celuy que vous en avez chargé par vostre choix.

Vous me feriez peur d'abord, je vous l'avouë, & à ma proposition, par laquelle je vous ay dit qu'il n'est pas certain que Jesus-Christ ait ioüy actuellement de la Beatitude pendant sa vie voyagere, lors que vous me dites

qu'elle est contraire à la Tradition , fondée sur le sentiment unanime des peres; mais je vous répons avec M. Descartes, comme il s'en est expliqué sur un autre point de Theologie , dont on vouloit se servir pour combattre ses principes , qu'il faut faire grande difference des points de Foy decidez par l'Eglise , des simples opinions des Theologiens, établies seulement sur les fondemens d'une physique mal-assurée. Et vous me rassurez vous-mesme , Monsieur , par la bonne foy que vous avez de convenir , *qu'il n'est pas de foy explicite , & que tout le monde ne doit pas sçavoir de nécessité de salut; que l'Âme de Jesus Christ ait esté heureuse pendant qu'il a conversé avec les hommes.*

Mais vous avez , dites-vous,

de la peine à croire que cela ne soit pas de foy implicite ; cependant , j'ose vous dire qu'il n'y a que ce que vous appelez de foy explicite ; c'est à dire , comme je l'entens, les faits revelez de Dieu dans l'Ecriture Sainte , ou ceux que l'Eglise propose aux Fidelles, sur le fondement d'une Tradition constante, qui meritent une deference entiere ; car ce que vous appelez foy implicite ne regardant, comme je le comprends, que des faits non revelez , on n'en peut avoir , à parler juste , que des opinions & de simples conjectures , auxquelles il n'est pas permis de vouloir purement assujettir les autres, suivant la pensée de Saint Augustin, qui marquant son sentiment sur les endroits difficiles de l'Ecriture Ste, se soumet toujours aux lumieres

des autres ; car si l'obscurité dont il a plu à Dieu d'envelopper certains faits , peut servir de matiere à nostre étude & à nostre meditation , il est dangereux & trop hardy d'avancer sur cela les opinions d'une maniere trop affirmative, puisque si l'on n'a pas le bonheur de bien rencontrer, l'on risque par là de combattre contre la verité mesme , & de faire rendre à l'erreur un honneur qui n'est dû qu'à elle ; ainsi le doute dans nos Propositions sur cela & l'aveu sincere de nostre ignorance, me paroist le party le plus seur & le plus convenable aux bornes étroites de l'esprit humain , & le plus respectueux envers Dieu.

Il est vray , comme vous le dites , que quand une opinion est fondée sur le sentiment unani-

me des Peres & des Docteurs, un particulier auroit mauvaife grace de l'attaquer : mais , Monsieur , vous n'avez cité aucun Passage des Peres , ny d'aucun Docteur qui decide nostre question , suivant vofre pensée , car ce dire vulgaire , que Jesus-Christ estoit tout ensemble , *Viator & comprehensor* , ne détruit point ma proposition , estant *Viator* comme Homme , & *Comprehensor* , seulement comme Dieu ; mais j'ay peine à croire qu'il y en ait qui disent , suivant les termes de ma premiere Lettre , que dès le moment de l'union hypostatique du Verbe divin avec la nature humaine , la Divinité ait communiqué à son ame tous les avantages de la Gloire éternelle & de la vision Beatifique dans une plénitude entiere, continuellement &

sans interruption, dans tous les momens de sa vie. Vous vous estes contenté de citer quelques Passages de l'Ecriture; mais qui n'ont rien de contraire à ce que j'ay avancé.

Le premier tiré d'un Pseaume, *Beatus quem elegisti & assumpsisti*, quand il ne s'entendrait pas generalement de tous les Justes à qui Dieu a promis la Beatitude, & qu'il faudroit les restraindre à J.C. il est clair que ce mot *Beatus* s'entend d'une beatitude en esperance, le stile des Prophetes étant de se représenter l'avenir comme present, pour nous mieux marquer la certitude & l'invariabilité des Decrets éternels. Mémes, quand on voudroit appliquer ce mot de *Beatus* précisément au temps de la vie voyagee de J. C. ce qu'on ne peut dire d'aucun

homme purement homme, suivant l'endroit du Poëte.

Dicitur beatus.

Ante obitum nemo supremaque funera debet.

tant à cause du peu de valeur que de l'instabilité des biens dās lesquels les hommes font ordinairement consister leur bonheur, il est certain à l'égard de J.C. qu'estant venu pour racheter les hommes de leurs pechez, il devoit estre impeccable, & devant leur meriter le salut, il devoit en estre assuré pour luy-même, comme j'ay déjà dit; mais, ce n'est pas une consequence necessaire qu'il en dūst estre d'abord dans une possession actuelle, pleine & invariable, comme il l'a esté après sa mort & le triomphe de sa Resurrection.

Le mot de *Beatus* peut fort

bien convenir à ces deux états ;
 quoy que j'y mette de la diffé-
 rence ; car peut-on dire que l'é-
 tat d'un homme formé d'une ma-
 niere si pure & si différente de
 tous les autres , choisi seul entre
 tous pour les delivrer de l'escla-
 vage du Demon par ses souffran-
 ces , & pour estre uni & associé
 à la Divinité , ne soit pas un état
 heureux , dans le temps même
 de ses souffrances , qui sont le
 principe de son bonheur propre,
 & de celuy de tous les autres ,
Beatus quem elegisti & assumpsisti.
 Et c'est presque dans le même
 sens que J.C. dit luy-même dans
 les Beatitudes : *Beati qui lugent* ,
Beati qui persecutionem patiuntur
propter justitiam , ipsorum enim est
regnum cælorum ; quoy que le temps
 de leur bonheur ne soit pas en-
 core arrivé , & qu'ils ne possèdent
 pas

pas encore actuellement ce Royaume , ce qui s'entend seulement de la simple promesse & destination qui leur en est faite, en accomplissant la condition qui y est attachée , dont ils n'ont pas l'assurance comme l'avoit Jesus-Christ.

Quant au second Passage où I.C. dit de luy-mesme. *Non autem vidit quisquam Patrem, nisi is qui est à Deo, hic vidit Patrem; ego autem novi eum, ego scio eum.* Il est clair que ce Passage s'entend de la vûë & de la connoissance que I.C. a eüe de Dieu son Pere, comme Dieu, & non point comme Homme , par la raison qu'il en donne luy-mesme, qu'il est seul né de Dieu & engendré de luy de toute éternité, ce qui est renfermé dans la force de ces mots , *Qui est à Deo*; car quoy qu'il soit

Novemb. 1695.

D

vray de dire en un autre sens, non seulement que tout homme, mais que toutes les creatures sont de Dieu, & luy doivent l'estre par la création, on ne peut dire veritablement que de Iesus Chr. qu'il est né de Dieu & engendré de luy, comme son Fils., *Filius meus, ego hodie genui te*; puis qu'il seroit contre la raison & la Sagesse de I. C. de se distinguer des autres hommes, parce qu'il a de commun avec eux.

C'est estre heureux à la verité, de voir & connoistre Dieu, comme I. C. le voyoit & le connoissoit, *Hæc est vita æterna ut cognoscant te*; mais il faut distinguer la vûe & la connoissance qu'il avoit de Dieu, comme Dieu luy-même, de celle qu'il pouvoit avoir comme homme; & dans celle qu'il pouvoit avoir avant sa mort,

de celle qu'il a acquise par sa mort & sa glorification entière & parfaite. Personne ne pourra jamais avoir la première ny la seconde ; car il n'y a qu'un seul Dieu, & un seul Dieu Homme, Sauveur de tous les hommes, assuré pour luy-mesme par son impeccabilité, du salut qu'il est venu mériter aux autres, à la différence des Saints, dont aucun n'a eu cette assurance, & dont il est vray de dire en ce monde, ce que Saint Paul a dit de luy-mesme, que quoy que la conscience ne leur reproche rien, ils ne sont pas encore pour cela justifiés, & qu'ils doivent opposer leur salut dans la crainte & le tremblement. Mais ils peuvent espérer de participer à la troisième, dans la proposition qui peut convenir à de purs hom-

mes , par la Grace & miséricor-
de de Jesus Christ , source uni-
que de tous leurs merites , com-
me leur Chef.

La distinction que vous vou-
lez faire entre ce divin Chef &
ses membres me paroist fort in-
genieuse , lors que vous dites
qu'il a reçu par anticipation l'ef-
fet des merites qu'il devoit en-
suite acquerir, & que son Ame a
esté revestue de la gloire , dès
le moment de sa creation , & de
son union hypostatique , sans
qu'elle eust encore rien fait pour
jouir de la couronne , qui ne se
donne à ses Coheritiers qu'après
le combat ; mais cela mesme ne
paroist pas pouvoir compatir
avec la parole que J. C. dit a
ses deux Disciples qui alloient
en Emmaüs. *Oportet Christum pati
& ita intrare in Gloriam suam .*

d'où il paroist clairement qu'il fait de sa Croix & de ses souffrances, la voye & l'entrée unique de sa glorification, comme il veut qu'elle soit celle de ses Membres & de ses Disciples, lors qu'il dit que celuy qui veut l'estre doit porter sa croix & le suivre; ainsi nous ne devons point en cela faire aucune distinction entre le Chef & ses Membres, le Maistre & les Disciples.

Vous dites, Monsieur, que je sçay qu'il est facile de répondre à ce passage, & vous me faites connoître par vostre Lettre, que ces termes, *in gloriam suam*, doivent s'entendre de la seule glorification du Corps de Jesus-Christ. Je vous avoüe que je m'estois fait d'abord cette réponse, mais qu'elle ne m'avoit point du tout satisfait, vous ayant dit

par avance , qu'il me paroiffoit indigne de Iefus-Christ. de croire que le prix de fes tourmens & de fa mort n'eust esté à son égard que la glorification de son Corps , comme il le feroit de croire qu'il pourroit avoir mérité la gloire par des souffrances qui n'auroient esté qu'en son Corps , & auxquelles son Ame n'avoit eu aucune part.

J'ay encore pensé depuis , qu'on pouvoit dire que ces termes , *in gloriam suam*, pouvoient encore marquer la glorification extérieure de Iefus-Christ, c'est à dire la gloire qu'il avoit acquise par l'accomplissement de sa principale promesse , qui estoit la Resurrection, d'estre reconnu publiquement dans le monde pour Mediateur & Reconciliateur des hommes avec Dieu , pour Distributeur de ses Gra-

ces, & pour le Chef de son Eglise ; mais si vous faites reflexion sur ce mot *intrare*, vous trouverez que rien n'est plus opposé que l'entrée à une chose & ce que vous voulez qui n'en soit que le dernier terme & la simple consommation : car la vie de Jesus-Christ ayant déjà éclaté au dehors par les miracles pour autoriser sa Divinité, ç'auroit esté là la véritable entrée & le vray commencement de cette gloire accidentelle, & non sa Resurrection. On peut même dire au contraire que l'ignominie de sa mort ayant effacé toute la gloire de ses miracles & de sa vie jusque dans l'esprit même de ses Disciples, qui en avoient esté les témoins continuels, jugeant plus de son estat par les faiblesses véritables de son Hu-

manité , communes à celles de tous les autres hommes, que par la multitude des miracles qu'il avoit faits , & par la sainteté de sa vie , plus merveilleuse même que tous ses miracles : outre que Jesus-Christ avoit affecté par des veuës divines de s'abaisser encore dans le triomphe de sa Resurrection , en ne la découvrant d'abord qu'à ses Disciples, qu'il avoit destinez pour la manifester dans la suite à tous les hommes. Enfin une gloire purement accidentelle ne me paroist pas encore assez solide pour avoir esté seule le prix des souffrances de Jesus-Christ.

Mais il n'y a aucune réponse au Passage que j'ay cité , tiré de la Priere de Jesus Christ , *Clarifica me , Pater , claritate quam habui antequam mundus fieret ;* car

si son ame avoit jouï de la gloire dès le moment de son union hypostatique, pourquoy l'auroit-il demandée aux approches de sa Passion, comme le fruit de ses souffrances, par rapport à son Humanité? Or cette gloire qu'il avoit eüe de toute éternité, comme Dieu, n'avoit de proportion à son Humanité, pour laquelle il la demandoit, que par rapport à son ame; car la glorification de son Corps qui devoit le rendre agile, impassible, affranchi de toutes les necessitez de la vie, & hors des atteintes de la mort, estoit si peu de chose pour Jesus-Christ, qu'il ne meritoit pas d'entrer dans ses Prieres, comme celle du pain de chaque jour, qu'il n'a fait entrer dans la priere commune des Chrestiens, que pour les empêcher de tomber

D s

dans l'oubli de ses moindres & plus communes graces, qu'il accorde même à ceux qu'il nomme ses ennemis : excitant ses Disciples à ne rechercher que les biens du Ciel & la justice véritable, nécessaire pour les obtenir, leur promettant tout le reste comme par surcroît, & blâmant la défiance qu'on pourroit avoir d'un Pere si aimable, jusqu'à le comparer aux plus méchans hommes, qui ne souffrent pas que leurs enfans manquent des choses nécessaires. On ne peut donc croire que Jesus-Christ ait pû demander autre chose à son Pere par cette priere, que la glorification de son Ame.

Il nous reste une dernière raison, pour montrer que l'Ame de Jesus-Christ a jouï de la Gloire

au moment de sa creation, qui est ce que vous dites, que son Corps même avant sa vie mortelle, a esté quelques momens revestu de la gloire sur le Tabor; mais vous n'en sçauriez presque rien induire pour son Ame, puis que cette gloire de son Corps n'a esté que passagere, & un simple établissement de la Divinité sur son Corps, qu'elle avoit laissé ensuite aussi infirme & passible qu'auparavant : ce qui a fait dire à un Pere de l'Eglise, que cette action estoit moins un miracle, qu'une cessation de miracle, puis que l'Incarnation du Verbe qui l'unit à une chair infirme, & par ce moyen cache & obscurcit sa Divinité, est un miracle bien plus étonnant, que cet éclat passager de sa Divinité, qu'il a voulu faire paroître à ses trois principaux

Disciples pour fortifier leur foy, avant qu'il se disposât à la cacher dans sa plus grande obscurité & dans les tenebres les plus épaisses de ses ignominies, de ses souffrances & de sa Mort.

Je veux bien néanmoins reconnoître encore avec vous, que les avantages qu'a eu l'Ame de Iesus-Christ avant sa mort, par son union avec la Divinité, ont esté infiniment plus grands que ceux de son Corps; que l'ayant fait naître pour regler la vie des hommes par l'exemple de la sienne, & les reconcilier avec Dieu, il l'a établi dans une sagesse parfaite & une sainteté inalterable, qui l'assuroit de la gloire qu'il venoit meriter aux autres; mais pour ce qui est de la gloire & vision beatifique, il n'est pas à croire que la Divini-

té , qui avoit un empire absolu sur l'Humanité qu'elle avoit prise , la luy eust communiquée , qu'autant que cela pouvoit compatir avec l'estat humble où il estoit nécessaire qu'elle fût pour accomplir le grand ouvrage du salut des hommes ; mais de déterminer si la possession actuelle de la gloire estoit incompatible avec cet état , & jusqu'à quel degré , après bien des reflexions , pour tâcher de concilier & d'unir nos sentimens dans un temperament raisonnable , j'ay pensé que si par *Possession* vous vouliez bien entendre une possession seulement de droit , c'est à dire , un droit acquis à une chose , en sorte qu'elle ne puisse nous estre ôtée ni enlevée par qui que ce soit , fondée sur une propriété acquise , mais assurée , avec un plein

pouvoir d'en disposer, nous sommes d'accord, & je vous passe que J. C. dès le moment de son union hypostatique, a esté indubitablement dans cette possession, & que la gloire luy a esté acquise en ce sens au moment de sa creation ; mais si par *possession* vous entendez une possession de fait, d'usage & de jouissance, dont un propriétaire & possesseur legitime est maistre de se priver quand il luy plaist, il me paroist difficile de pouvoir soutenir avec sens que l'Ame de Jesus-Christ ait jouy actuellement de la gloire avant sa mort.

Cette distinction de possession & de jouissance se fait bien sentir dans un Avare, qui possède un bien sans en jouir ; car voyant que par la jouissance même ce bien cesseroit aussitost d'estre un

Bien pour luy , ils'en prive pour le conserver , & par cette privation il se le rend inutile.

Mais Jesus-Christ a eu des raisons divines & pleines de sagesse , de priver son Ame de la vision beatifique pendant sa vie mortelle , tirez de sa prodigieuse charité envers les hommes , car quoy qu'issu d'illustres Ancestres , il a voulu naître dans un estat pauvre & abaissé , dépendant & exposé à toutes les miseres & incommoditez de la vie , jusqu'à n'avoir pas seulement dequoy reposer sa teste , & ayant choisi la voye des humiliations & des souffrances pour guerir l'orgueil de l'homme , source primitive de tous ses malheurs , & nomme le moyen le plus efficace pour satisfaire la justice de Dieu irritée par ces

orgueil , il a fallu qu'il ait pris une nature humaine , infirme & passible comme la nostre , pour estre exposée aux ignominies & aux souffrances d'une mort cruelle & honteuse , telle qu'elle nous paroist dans les trois principales circonstances de sa Passion, lors qu'après sa flagellation il fut présenté aux Juifs couronné d'épines , avec ces mots, *Ecce Homo* , lors qu'il marcha devant eux, portant sa Croix jusqu'au lieu de son supplice, & qu'il y fut attaché d'une manière si cruelle & ignominieuse entre des voleurs : ce qui l'a porté à se dire par un Prophete , *Virum dolorum, & scient in infirmitatem* : à dire par un autre , *Attendite & videte si est dolor sicut dolor meus* ; & par un autre , *ego verus , & non homo , opprobrium*

hominum & abjectis plebis.

Si donc Saint Paul écrivant aux Romains leur a dit , que la reprobation des Juifs avoit fait la richesse des Nations, ne pouvons-nous pas dire que nostre divin Chef, en se privant de la Beatitude pendant sa vie mortelle , figurée par l'Eclipse du Soleil qui arriva à sa Mort contre l'ordre de la Nature , a enrichi par là tout le Genre humain , & ouvert par ce moyen aux hommes l'entrée des Tabernacles éternels ?

Je ne vois donc point , Monsieur, qu'on puisse dire affirmativement que l'Âme de Jesus-Christ avant sa Mort ait jouï effectivement de la Beatitude , & qu'au moins on en peut raisonnablement douter sur le fondement des Passages de l'Evan-

gile , que j'ay citez. Je suspens sur cela mon jugement, & c'est toute la conclusion que j'en tire, qui , à mon sens , vous doit paroître plutôt timide que téméraire , puis que je l'aurois pu porter plus loin.

Si après cela vous me dites qu'on ne peut point comprendre comment l'Ame de Jesus-Christ unie à la Divinité, d'une maniere aussi intime qu'elle l'est par l'union hypostatique , ait pu estre un seul moment sans jouir de la Gloire, puisque les Saints ne laissent pas d'en jouir , quoy que leur union à Dieu soit dans un degré si inferieur , je me garderay bien de m'offrir à vous en rendre raison , reconnoissant bien que c'est un fait non revelé , dont Dieu seul s'est reservé la connoissance , & que c'est un

abîme impenetrable pour moy ; car c'est dans les loix des communications de la nature Divine & de la nature humaine , que consiste le Myſtere de l'Union hypostatique de ces deux natures en Jesus-Christ , qui ne merite pas moins nôtre admiration, que celui de la Predeſtination , des Elûs, ſur lequel l'Apoſtre s'eſt écrié , *O altitudo* , &c. puis-que celui-cy n'eſt qu'une ſuite de l'autre ; car nous ne pouvons pas juger des choſes meſmes d'icy bas , que par des vûës tres-bornées ; encore ſommes-nous ſujets tous les jours à nous y tromper. Comment donc penerer juſqu'à l'infini , meſurer la grandeur de Dieu, & arriver juſqu'à connoiſtre les loix ſecrettes de ſon alliance ineffable avec noſtre baſſeſſe , ce qui n'eſt pas

moins incomprehensible?

Mais, Monsieur, vostre objection en nous portant si haut, nous a bien écartez de nostre sujet. Pour y revenir vous dites que les Peripateticiens mettant la sensation dans le corps aussi bien que dans l'ame, se débarassent aisément de toutes ces difficultez; mais je vous demanderois volontiers pourquoy les Cartesiens, qui disent la mesme chose, doivent y estre plus embarassez; car ils tiennent aussi que la sensation est une action mixte, qui resulte de l'union de l'ame avec le corps. La difference de ces sortes de Philosophes, consiste en ce que les Peripateticiens n'ont rien de seur avec cette definition generale, expliquant la pluspart des sensations par des qualitez sensibles qu'ils mettent dans les

objets , la vision par des especes intentionnelles renvoyées par les objets vers les yeux & attribuant à l'ame répandue dans tous les organes des sens , d'une maniere intelligible , le surplus qu'ils ne comprennent pas ; mais les Cartesiens expliquent mécaniquement chaque sensation , tant par la structure des organes qui y servent , que par l'action des objets & des corps moyens qui y contribuent à l'occasion de quoy l'ame reçoit différentes émotions, qui sont proprement ce qu'on appelle sensation ,

Il ne faut donc pas s'étonner si les Peripateticiens de l'école prenant la sensation d'une maniere si confuse sans bien distinguer ce qui doit estre attribué à l'ame , de ce qui ne convient qu'aux organes & à leurs objets,

quelques-uns croyent pouvoir dire que les organes du corps servant à la sensation, la peuvent exercer toute entière, dans les rencontres où ils jugent que l'ame n'y doit prendre aucune part; mais l'ame ayant une fonction essentielle dans les sensations, suivant les Peripateticiens mêmes, quoy qu'ils ne l'entendent pas bien, & ne le puissent par conséquent faire comprendre aux autres, il est certain que les organes seuls ne peuvent suppléer ce qui doit estre fait par elle. Ainsi quand les Cartesiens ajoutent à cela que la fonction de l'ame dans les sensations est la principale, & que les organes du corps, à proprement parler, n'en font que les instrumens. Il ne laisse pas de s'ensuivre de ces différentes explications, que

toute sensation sans l'ame est absolument incomprehensible. Il ne faut donc point dire que le corps inanimé n'a point de sentiment, parce qu'en cet estat il luy seroit inutile; mais il faut dire que la résidence de l'ame dans le corps précédant tout sentiment, c'est elle qui en est le principal sujet. Que si l'esprit a des operations dépendantes de son corps, ce ne sont point des operations par rapport à luy; car les siennes propres qui consistent dans la pure intelligence, n'en sont point du tout dépendantes. Les operations qui en dépendent, regardent les besoins de son corps, ou le commerce qu'il se trouve avoir avec d'autres hommes, qui sont corps & esprit comme luy, & qui auroient entre eux une communication

bien plus aisée, sans les embarras du corps, que par leur entremise, & par la nécessité de sçavoir une infinité de differens langages, pour se pouvoir communiquer leurs pensées. Ainsi ce n'est qu'une dépendance de hazard qui naist de l'union de l'ame & du corps, & de tous les besoins du corps. Mais les operations du corps animé sont toutes dépendantes de l'ame; car quoy qu'il y en ait quelques unes seulement qui soient soumises à la volonté, telles qu'est la détermination du cours des esprits dans le cerveau, les nerfs & les muscles qui donnent le mouvement à tous les membres; les autres qui consistent dans la digestion des alimens & dans le mouvement du sang par les veines, le cœur & les arteres d'une manieres purement

tement machinale , quoy qu'indépendantes de la direction de l'ame , ne laissent pas de dépendre de sa presence pour se faire, & se continuer. Il faut donc par nécessité que les sensations qui commencent au dehors par l'impulsion des agens corporels à la rencontre des autres corps, ayent l'ame pour leur principal sujet, car ne se faisant point à son inscou & sans sa participation, comme ces dernières dont je viens de parler , mais ayant esté instituées par l'Auteur de la Nature, pour intéresser l'ame à la conservation de son corps , & l'engager par une voye prompte & vive à pourvoir à tous ses besoins , il est impossible qu'elle n'y prenne la principale part. Je crois même que le sens commun seul sans Philosophie, nous

Novemb. 1695.

E

persuade assez , que les impulsions qui se font sur les organes de nôtre corps , quelque violentes qu'elles soient , ne deviennent sensibles qu'en ce qu'elles vont jusqu'à l'ame.

Ne m'en croyez pas sur cela, Monsieur, si vous ne voulez, plus que M. Descartes ; mais suivant le conseil de l'Auteur de la Recherche de la Verité , consultez seulement la Verité interieure qui parle en nous , & si l'on peut joindre à ce témoignage , celui d'un homme , la grande estime que vous me marquez avoir pour les Peres de l'Eglise , m'oblige de vous proposer la pensée de celui d'entre eux qui passe pour avoir le plus de lumière & d'elevation , je veux dire S. Augustin. Vous



GALANT.

pour exemple de toutes les sensations, comme la plus noble, qu'il en fait l'ame le sujet unique, car après avoir distingué de trois sortes de visions, la corporelle, la spirituelle, & l'intellectuelle, il place celle qu'il appelle corporelle dans l'ame mesme de l'homme, car quoy que ce qui se passe dans l'organe corporel de la vûë, ne soit pas la mesme chose que ce qui se passe dans l'ame, qui est toute spirituelle, cette vûë qu'il appelle spirituelle, a quelque chose de semblable, & suit necessairement de la premiere, sans quoy il n'y auroit rien de sensible, parce que ce n'est point le corps effectivement qui sent, mais l'ame par le corps, sur le rapport duquel elle forme sa perception, & voit en elle-mesme, comme

par l'entremise d'un Messager qui l'instruit de ce qui se passe au dehors.

Mais il vaut mieux vous donner le passage en latin dans toute son étendue, tel qu'il est tiré du chap. 14. de la Genèse, & cité par M. des Forges dans la Preface de son Livre de l'Ame de l'Homme, sur les Principes de M. Descartes.

Quamquam itaque in eadem anima fiunt visiones, sive quæ sentiuntur per corpus, sicut hoc corporeum cælum, terra & quæcumque in eis nota esse possunt, sive quæ spiritui videntur similia corporum, sive cum mente intelliguntur, quæ nec corpora sunt nec similitudines corporum, habent utique ordinem suum, & est aliud alio præcellentius; præstantior enim est visio spiritalis, quam corporalis, & rursus præstantior intel-

Etualis quam spiritalis; corporalis enim sine spiritali esse non potest, quandoquidem momento eodem quo corpus sensu corporis tangitur, fit etiam in animo tale aliquid, non quod hoc fit, sed quod simile sit. Quod si non fieret, nec sensus ille esset quo ea quae extrinsecus adjacent sentiuntur, neque enim corpus sentit, sed anima per corpus, quo velut nuntio utitur ad formandum in seipsa quod extrinsecus nuntiat. Non potest itaque fieri visio corporalis nisi spiritalis simul fiat, sed non discernitur, nisi cum fuerit sensus ablati a corpore, ut id quod per corpus videbatur inveniatur in spiritu. At vero spiritalis visio etiam sine corporali fieri non potest, cum absentium corporum similitudines in spiritu apparent & finguntur multa pro arbitrio vel praeter arbitrium demonstrantur. Item spiritalis visio indiget intel-

lectuali ut dijudicetur; intellectualis autem ista spiritali non indiget, ac per hoc spiritali corporalis, intellectuali autem utraque subjecta est.

Voicy encore un autre Passage du mesme Pere, tiré du 14. ch. du Livre de l'Esprit & de l'Âme, qui nous marque l'idée qu'il avoit de son union avec les corps. J'espere que vous trouverez que les derniers termes ne sont point étrangers à nostre Question.

Sunt etiam utriusque quedam similia, corporis scilicet supremum & spiritus infimum, in quibus sine naturarum confusione personali tamen unione facile conjungi possunt, similia enim similibus gaudent. Itaque anima quæ spiritus est, & caro quæ vere corpus est in suis extremitatibus facile & convenienter uniuntur, id est in phantastico animæ quod corpus non est sed simile corpori.

est in sensualitate corporis quæ fere spiritus est ; quia sine anima esse non potest.

Voilà , Monsieur , un Cartesien bien des siècles avant la naissance de Descartes, à qui s'il ôte quelque chose de l'honneur de l'invention , il l'en recompense au double, en le relevant du blâme de l'erreur & de la nouveauté.

Il reste une seconde partie de cette Réponse , dont je vous feray part dans ma Lettre de Décembre.

Cen'est pas seulement dans la Ville Capitale du Royaume , & dans celle de chaque Province qui le compose, qu'on érige des trophées , & qu'on élève des Statuës à la gloire & à l'immortalité des actions de LOUIS

E 4

LE GRAND. Un Gentilhomme de Bretagne a cru ne pouvoir mieux marquer son respect, & le zele ardent qu'il a pour la gloire & le service de son Prince, qu'en faisant élever le Buste du Roy dans une des plus agreables Places de la Province, qu'il a fait faire dans le centre de son avenue, vis à vis la face de sa maison, qui répond à celle de la Paroisse. Cette maison distante de cinq lieues de Rennes, est dans l'Évêché de Saint Malo, & s'appelle Pleffis Botel. Ses Jardins, ses Statuës, ses Bois, ses Eaux, son Orangerie, sa Basse-cour, le dedans & la propreté de ses meubles, la rendent une des plus agréables du Pays. Le principal agrément qui s'y trouve, est cette grande avenue, plantée de Chesnes, Chatagniers

& Maronniers d'Inde ; qui répond du Chasteau à son Bourg, & il y a une lieuë de France. Au milieu de cette avenue, qui est croisée par une autre, est une grande Pelouse vague dans une élévation qui donne la vûë en même temps du Bourg & de la Maison. Elle se termine aux deux extrémitéz par des Bois naissans plantez en allée, qui les bornent à droit & à gauche. Au milieu de cette Place, que l'avenue separe en deux parties égales, il y a un rond fait à peu près sur le modele de celuy du Cours de la Reine, à double rang d'arbres, revêtu au dedans de gazons, qui forment une espee de berceau, où quatre à cinq cens personnes peuvent se seoir aisément. C'est dans le centre de cette élévation agreable, d'où

E 5

106. MERCURE

l'on découvre une veue charmante de tous costez , qu'on a élevé le Buste du Roy , qui est de bronze, proportionné au lieu qu'il occupe , & fait par un Eleve de Monsieur le Brun , tout à fait ressemblant à Sa Majesté. Il est sur un Socle de Porphyre , soutenu par un piedestal de six pieds de haut. On y monte par trois rangs de marches qui font face aux quatre coins. Dans chaque face du Piedestal on lit sur quatre grandes plaques de Marbre noir , les Inscriptions suivantes en gros caracteres d'or.

A LA POSTERITE'.

La Place des Victoires , érigée à la gloire perpetuelle du Regne triomphant de LOUIS LE GRAND.

Qui a commencé de vaincre aussi tost qu'il a commencé de regner; qu'à

par sa clemence a rendu la tranquillité à la France , & par sa bonté veut donner la Paix à l'Europe; qui par sa sagesse a rétabli l'ordre dans la Police , dans les Finances & dans les Loix ; qui par sa pieté a réüny ses Sujets de voyez dans le sein de l'Eglise Romaine , se trouve aujourd'huy le seul Défenseur des Autels , & l'unique asile des Rois opprimez ; qui par sa vertu & sa conduite résiste à toutes les forces de l'Europe , liguées injustement contre luy.

Que le nombre de ses années égale celui de ses Victoires , & que le bonheur de son Empire fasse la félicité de tous les Peuples.

Ce sont les vœux de son tres-humble, tres obeissant & tres-fidelle serviteur & Sujet ,

FRANCOIS BOTEREL.

De l'autre costé , dans la seconde plaque on lit ces Vers.

*Rétablir les Ausels , reformer la Justice ,
Mettre les Ennemis au rang de ses Sujets ,
Corriger les abus , & châtier le vice ,
Au milieu de la guerre entretenir la Paix ;
Au bien de l'Univers , sacrifier sa gloire ,
Et faire tout trembler quand tout est sans repos ,
C'est de Louis le Grand la véritable Histoire.
Peut-on en moins de traits peindre un si grand Heros ?
Dans la troisième Plaque de la droite , il y a
Regi, Religionis Conservatori , &
Iustitia defensori.*

Dans la quatrième de la gauche ,

Regi, Regum oppressorum Protectori, & impij fœderis Augustanensis, Domitori.

Ce Buste est fermé par une balustrade quarrée , autour de laquelle il y a douze Vases à feu qui jettent des flammes à la gloire de Louis le Grand. Aux quatre coins de ce rond, on voit quatre grandes Statuës de Tailbourg, travaillées dans la dernière perfection de l'Art , qui regardent le Buste du Roy. Elles sont élevées chacune sur un Piedestal, au milieu duquel il y a quatre plaques de marbre noir, où sont gravez dans chacune quatre Vers latins , en Lettres d'or , qui marquent leur caractère. La première représente la Religion, la seconde, la Justice,

la troisiéme, la Victoire; & la quatriéme, la Renommée. C'est elle qui doit publier par toute la terre, la Pieté de ce Monarque, sa Justice & ses Triomphes. Voicy les Vers qui sont dans la plaque où elle parle.

Iam non sufficio, LODOIX, volitare per orbem,

Et populi laudes enumerare tuas.

Magna quidem de te celebros, majora patraſti :

Sunt mea, sunt factis, dicta minora tuis.

La Renommée ne peut plus heureusement finir qu'en avouant par sa foiblesse, que tout ce qu'elle peut dire des actions heroïques de Louis le Grand, est mille fois au dessous des merveilles de sa vie.

Mdu Pleſſix-Bocherel eſt un

Gentilhomme de merite qui aime les belles Lettres. Il a voyagé dans la plus grande partie de l'Europe, & prefere la vie douce & folitaire de son aimable campagne, à la vie tumultueufe de la Ville. Il n'épargne rien pour l'éducation de fa famille. Son aîné qui avoit autant de fageffe, que d'érudition, luy a eûe enlevé par le coup le plus cruel qui puiſſe arriver dans la vie. Son Cadet, qu'on nommoit auparavant, le Chevalier du Pleſſix Botterel, & qui eſt preſentement le ſeul garçon qui luy reſte, a eûe à la Mer depuis l'âge de douze ans, où il entra d'abord en qualité de Garde Marine. Il fut fait Enſeigne de Vaiſſeau à la promotion de 1691. à l'âge de dix ſept ans; il n'a perdu aucune occaſion depuis la guerre.

& s'est trouvé dans tous les Combats qui se sont donnez dans la Manche, sur les Costes d'Irlande, au Détroit, & dans la Méditerranée. Il servoit d'Enseigne sous M. le Marquis de Blénac qui commandoit le Vaisseau nommé le Sérieux au mois d'Octobre 1692. quand il donna dans l'Archipel, le Combat vigoureux & opiniâtré, au Vice-Amiral de Tripoly, qui dura neuf heures sans relâche, & où le Vice-Amiral fut pris avec six cens Esclaves, de huit cens qu'il avoit au commencement du Combat. Il fut conduit à Marseille, avec ses prisonniers, & le Chevalier du Pléssis Boterel fut blessé dans cette occasion.

M. Boterel de la Pivelaïs son Cousin, a servi Sa Majesté en Flandre, en Hollande, à Gigeri,

en Allemagne , sous M. le Marechal de Turenne , dont il estoit Aide de Camp dans toutes les dernieres Campagnes qu'il a faites, & il s'y acquit par ses services, beaucoup de reputation , avec l'estime & la confiance de ce General. M. le Marechal d'Estrade parle de luy avantageusement dans les Memoires qu'il a laissez, lors qu'il declare qu'estant Ambassadeur pour le Roy à Londres , il fut attaqué dans son Carrosse par le Baron de Badeville, Ambassadeur pour le Roy d'Espagne , qui avoit aposté une troupe de gens armez, pour favoriser l'entreprise temeraire qu'il avoit formée, de prendre le pas sur luy , à main forte. M. Boterel de la Rivelaiz, qui estoit dans le Carrosse de ce Marechal, y fut blessé, & contri-

bua dans le desordre à luy sauver la vie. Le Baron de Badeville en fit une pleine satisfaction, dont le public a eu connoissance. La Dame Boterel de la Rivelaiz estoit Fille de Dame Ieanne Harel, qui avoit pour son grand Ayeul Olivier Harel. Celuy-cy se trouva à la fameuse bataille des trente Bretons, commandez par le Sire de Beaumanoir, qui remporta la victoire contre Richard Pembroc, Chef des trente Anglois, qu'il avoit choisis. Il fut tué en cette occasion, & sa Troupe taillée en pieces. Cette bataille fut donnée l'an 1350. au Chesne demy-voye, qui se-
paroit en deux parties égales, Iosselin & Ploermel, où commandoit Pembroc, qui estoit dans le party de Iean de Montfort, contre Charles de Blois.

L'Abbé Boterel, Frere de M. de la Pivelaïs, Aumônier de la feuë Reine Mere, Docteur de Sorbonne, a esté un homme rare par son merite, par son sçavoir, & par sa pieté. Il est mort entre les bras de M. l'Evesque d'Arras, son Amy, au retour des visites de son Diocese, dont il estoit Grand Archidiacre. Dame Therese Boterel, sa Sœur Baronne de la Voue, a esté mariée en premieres nôces, avec le Seigneur de Launay-Blot, de la Maison de Chasteau-Daci, & en secondes nocces, avec le Seigneur de Langau, Baron de Vosue, Cadet du Marquis du Bois février, qui épousa en premieres nocces, une Fille de la Maison Visselou de Bienacis, dont est issu M. le Marquis du Bois-Février d'au.

jourd'huy , qui a esté Page du Roy , & Officier dans le Regiment des Dragons de Bretagne. Son Pere épousa en secondes noces la Deroiselle de Sillery, Fille du Marquis de Sillery , & perire-Fille du Garde des Sceaux & du Chancelier de Sillery. M. de la Bretonniere. Boterel, de la mesme Famille , Gouverneur pour le Roy des Ville & Chateau de Dinan en Bretagne, qui a un Brever de Colonel est un des meilleurs Officiers de Cavalerie, qui soient en France.

Il y a trois Familles de Boterel dans la Province de Bretagne. Sçavoir, les Boterel de la Ville-Geffray , qui portent de gueules à la Croix patée, clenchée & pommetée d'or. Les Boterel d'Apigné ou de Moulmuse, qui portent , d'azur au Lion morne de sinople. Les

Boterel de la Pivelaïs , du Plesfix, du Coudray, de Montellon, qui est la mesme Famille , portent. *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois Croix patées de mesme, deux en chef & une en pointe.*

Voicy des Vers d'un Cavalier plein de merite, qui se sentant un panchant tres-fort pour la Maistresse de son Amy , se fait violence pour le surmonter, afin de rendre ce qu'il croit devoir à l'amitié.

L'AMI PARFAIT.

P*Etits Oiseaux , qui dans nos
Bois ,
Animez par les feux d'une ardeur
mutuelle ,
Après avoir fait vostre choix,*

*En donnez chaque jour une preuve
nouvelle ,*

*Hélas ! que vostre sort est doux ,
Et qu'il sera pour moy toujours di-
gne d'envie ?*

*Si cent fois vous sentez en vous
Un transport qui vous donne une
nouvelle vie ,*

*Rien ne peut vous contraindre à le
dissimuler ;*

*Cent fois vostre ame en est ravie ,
Et cent fois vous pouvez par-
ler.*

*Dans vos tendres amours rien ne peut
vous déplaire ,*

*Contens chacun de vostre foy ,
Vous ne souffrez point d'autre loy :
Autre chose à vos yeux n'est que
pure chimere.*

*La politique d'ici bas ,
L'importune raison , la fausse com-
plaisance ,
D'un rival assidu la trop grande cons-
tance ,*

La crainte & le remords n'arrestent
point vos pas,

Contre vous ces titans n'ont aucune
puissance.

Heureux de n'en ressentir pas

La trop fréquente violence,

Par vos tendres chansons vous pouvez
exprimer

Qu'au milieu de vos cœurs l'amour a
pri naissance,

Et qu'il vous est permis d'aimer.

Mais si dans vos amours rien ne peut
vous contraindre,

Ah, pour moy que je suis à
plaindre,

Et que mon sort est malheureux!

Esclave infortuné de la parfaite
estime

Qu'a de moy méritée un Ami géné-
reux,

Je n'ose sans commettre un crime,

Malgré tout mon panchant, devenir
amonreux.

*Ou s'il arrive enfin dans l'amoureux
Empire ,*

*Que mon cœur en secret soupire ,
Une trop severe amitié ,
Pour moy sans aucune pitié ,
Dans ce funeste estat me défend de
le dire.*

Je vous envoie l'estat de la
Cargaïson des deux Vaisseaux
Anglois qui ont esté pris par M.
le Marquis de Nesmond, en re-
venant des Indes.

*L. A PRINCESSE ANNE
de Dannemark , Vaisseau de la
Compagnie Angloise des Indes.*

192 **B** Alots d'étoffe de soye
& coton , rayées &
unies , parmy lesquelles il y
en a trois d'étoffe de poil de
Chameau.

9. Balots de Soyé écrue.

I.B.

4. B. de Coron filé.
12. Caisses de Taffetas de plusieurs sortes.
11. B. de Cravates.
79. B. de Mouchoirs de soye, de coron de couleurs.
39. Caisses de Gomme à faire de la cire d'Espagne commune.
8. C. Idem à faire de la cire tres-fine.
345. B. de grosse Toille blanche.
15. B. d'autre Toille blanche, de diverses sortes, pour draps & chemises.
65. B. de grosse Toille écrue, contenant ensemble 470. pieces.
36. B. de Toille de Voile blanche, de 60. pieces chacun.
28. B. de Toille de voile écrue; de 40. pieces chacun.
76. B. de Toilles épaisses &
- Novemb. 1695.* F

122 MERCURE

claires, rayées de couleur.

309. B. de Mouffeline épaisse,
unie & commune.

78. B. de Mouffeline rayée.

66. B. de Mouffeline claire &
unie.

1. B. de Mouffeline à fleurs
de fil blanc.

2. B. de Mouffeline très-fine,
de cent pieces chacun.

3. B. de Mouffeline étroite,
pour écharpes & Turbans.

4. B. de Turbans de mouffe-
line.

1. B. de peaux de Chagrin.

6. Caisses de Camboge pour
la teinture, contenant en-
semble 1716. pieces.

212. B. & Caisses inconnus.

1568. Balots & Caisses en tout.

Plus 7. petits barils de Canfre.

56. Sacs de Poivre.

32. Tambours, ou
petits Boucaux. } Porte.
1. Grande Caisse. } laine.

LE SEYMOR

Interloppe.

48. Balots ou Caisses de Cravates unies & brodées à fleurs blanches & rayées, de plusieurs sortes.
158. B. d'étoffes de soye & coton de plusieurs couleurs, unies, rayées, grosses & fines.
8. B. d'étoffes rayées & unies, de plusieurs couleurs.
26. B. de Satin de couleur, rayée & uni.
25. B. de Taffetas, id.
85. B. de Soye écruë, blanche & jaune, de plusieurs sortes de qualitez.
63. B. de Mouchoirs de soye &

F 2

24 M E R C U R E

- coton , de couleur & blancs,
fins & communs.
5. B. d'Echarpes , Ceintures
& Jaretieres de Soye de cou-
leurs.
2. B. de Couvertures piquées
fines.
85. B. de grosse Toile de co-
ton à faire paquets , chemi-
ses , &c.
10. B. de Toile épaisse & Fur-
taine pour camisolles.
40. B. d'autres Toiles de co-
ton , peintes , rayées & pi-
quées à fleurs de plusieurs
couleurs , claires , épaisses ,
fines & communes.
4. B. d'autre Toile de coton
large , pour draps de lit &
rideaux de fenestres.
22. B. de Toile à chemises fi-
nes & communes.
3. B. de Chemises faites.

GALANT.

125

187. B. de Mouffelines à fleurs rayées & unies, épaisses & claires, fines & communes, de toutes sortes.

2. B. de Bougies ou chandelles de cire blanche.

3. B. de Turie rouge, pour peindre, & à Medecine.

Autres, Balais & Caisses de différentes especes de Marchandises mêlées ensemble.

2. Caisses de Mouffelines, cravates, couvertures, & toiles fines.

1. C. de Satin & Mouffeline.

1. C. de Mouffeline & Cravates.

1. C. de Mouffeline rayée & mouchoirs.

1. C. desdites Toiles blanches, unies & peintes à fleurs.

F 3

2. C. de Toiles pour chemises, draps de lit, & mouchoirs.

1. C. de Toilles blanches pour échantillons.

1. C. de plusieurs sortes de mouchoirs, couvertures & cravates.

1. C. de plusieurs sortes de Marchandises de Soye.

1. C. de toutes sortes de pieces de Soye pour échantillons.

1. Petite Caisse de plusieurs marchandises de Soye.

2. C. desdites de Soye & Taffetas à fleurs, barres & figures.

1. C. sur laquelle est écrit ce mot, *Tapis*.

1. C. de cent pieces de Mouffeline rayée & blanchée.

1. Balot de plusieurs petites étoffes de Soye à mouchoirs, & autres.

1. Caisse de porcelaines.

1. Caisse de Thé.

800.

Plus 61. Caisses & Balots inconnus.

Plus 7. autres petits balots ou Caisses, aussi inconnus.

Tout 868.

La Solitude a ses charmes, & c'est un grand avantage que d'y pouvoir jouir de soy mesme, sans aucun des embarras de la vie tumultueuse que l'on mene dans les Villes. La tranquillité que l'on y gousté est tres-agreablement décrite dans les Reflexions que je vous envoie. Elles sont de M. de Fourcroy.

REFLEXIONS
sur la Vie Champestre.

IL n'est point de vie, où il y ait plus de liberté & moins de vice, ny qui soit plus conforme à la manière des premiers Heros, que celle qui méprise les Villes, & qui se retire dans les forests. Un homme qui a consacré la fleur & l'innocence de sa jeunesse aux sommets des montagnes, est au dessus des vents populaires qui agitent l'ambition. Ces feux cuisans & furieux que l'avarice allume dans tous les cœurs, n'échauffent pas le sien, & l'envie, qui est un air empesté qui infecte tout, ne porte point sa corruption jusques à luy. Il n'a ny complaisance pour les Grands, ny desir de l'estre; la faveur, qui surprend les autres par son éclat, est trop fragile pour le toucher, &

les richesses, qui occupent tout le monde, passent trop viste pour l'ar-
 rester. Comme il est sans esperance
 il est sans crainte; comme il n'envie
 personne, il n'est point envié;
 & n'ayant point de passions il
 n'est point sujet à celles d'autrui. Il
 ne sçait pas mesme les lieux où logent
 les crimes, & les Villes les plus pro-
 ches, aussi-bien que les plus reculées,
 sont également éloignées de sa con-
 noissance. Il n'est point de bruit qui
 étonne sa conscience, il ne la tra-
 hit jamais par ses paroles, & sa
 langue est autant d'intelligence avec
 son cœur, que son cœur dans le repos
 dont il jouit, est d'accord avec luy-
 mesme. On ne voit chez luy ny des
 piliers de marbre, ny des lambris
 d'or; sa richesse ne consiste pas dans
 un metal, ny sa pieté dans un cer-
 tain nombre de festes, mais à voir
 comme il jouit de la campagne, on
 dirait qu'elle est toute à luy, & l'air

qu'il y respire est aussi pur que sa-
vie. Tous ses artifices sont pour la
Chasse; c'est son divertissement or-
dinaire, & quand cet exercice, aussi
laborieux qu'il est noble, l'a fatigué,
il se délasse à l'ombre d'un vieux
chêne, & il se désaltère au pre-
mier ruisseau. Il prend tantôt un
lieu, & tantôt un autre pour s'y
promener. Là le ramage des Oiseaux
& le bruit des feuilles, que le Zeph-
re agite sans violence, charment
son oreille d'un concert aussi a-
gréable qu'il est naturel. Là un lit
de gazon & de mousse verte l'invite
de s'y reposer, & il n'y sera pas long-
temps qu'il ne s'endorme au doux
murmure d'un ruisseau qui gronde,
ce semble, & qui se plaint,
non pas tant de ce qu'il s'éloigne
de sa source, que parce qu'il est
contraint de quitter les belles prai-
ries qui l'environnent. A son ré-

veil il s'y lave les mains, & avec ce verre naturel, plus seur que toutes les coupes d'or, il puise de quoy étancher sa soif. Il appaise sa faim avec autant de facilité, il n'a qu'à secouer un arbre, & ainsi sans autre ministère que celui de ses mains & de ses bras, qui luy obéissent quand il veut, il vit plus content que tous les Rois, qui sont plus embarrassés de leurs gens, qu'ils n'en sont servis. Il ne cherche pas l'obscurité pour faire des larcins, il ne se cache pas dans des labyrinthes de Cabinets pour y commettre des adulteres, le Ciel est témoin de toutes ses actions. Ainsi vivoient les Heros du premier âge, & l'on appelloit leur Siecle un Siecle d'or, parce que ces grands Hommes n'en avoient alors ny l'usage, ny le desir. On ne s'estoit point encore avisé de faire d'une pierre un arbitre muet.

pour regler des differens ny de di-
viser les champs, & de distinguer
les proprietes par des bornes. On
n'avoit point encore basti de vais-
seau pour troubler la Mer, & cet
Element paisible n'avoit pas encore
esté obligé de se mutiner, pour se-
cours le joug que l'avarice d's hom-
mes a voulu depuis luy imposer. Ce-
n'estoient, ny les murailles ny les
remparts qui faisoient les Villes,
c'estoit seulement l'assemblée de plu-
sieurs Familles qui n'avoient besoin,
ny de pierres, ni d'Architectes pour
se bastir des maisons, mais qui es-
toient contentes de celles que la na-
ture elle-mesme leur avoit données
en leur donnant des grottes & des
cavernes. Ces noms tristes & fa-
cheux, de guerre, d'armes & de
Soldats estoient inconnus, il n'y a-
voit qu'un mesme Peuple dans tout
le monde, & tout ce peuple vivoit

dans une si belle intelligence , qu'il sembloit n'estre qu'un seul homme. La terre estoit vierge , & n'estoit pas moins feconde ; elle produisoit sans semence , & ce qu'elle donnoit aux hommes estoit un effet de sa liberalité ; & non pas un fruit de leur travail. Mais maintenant , à voir ce qui se passe parmi les hommes , certainement la meilleure condition est de s'en retirer. La terre & la mer portent par tous des marques sanglantes de leur rage , de leur ambition & de leur tyrannie. La force est au dessus des Loix ; les plus vertueux gémissent sous le joug du plus puissant. On voit le crime , la guerre , & le carnage de tous costez. Encore autrefois quand ils commençoient à dégénérer de la vertu de leurs Peres , c'estoit seulement contre ceux qui estoient d'un autre sang & d'un autre pays qu'ils se bat-

toient , & ils n'avoient point d'autres armes que leurs mains , des pierres & des branches d'arbre. Leur colere sans art se faisoit pour attaquer , ou pour se défendre , de la premiere chose qu'elle rencontroit ; mais depuis ils ont trouvé avec le fer mille moyens nouveaux de se nuire & de s'entretenir ; ils en ont fait plusieurs arts , & ils en font leur étude. Le Frere est armé contre son Frere, le Fils contre son Pere, la Femme contre son Mary. On voit les Meres égorger leurs propres Enfants. Que seroit-ce si j'ajoutois à tout cela les crimes ordinaires des Marastres. Qu'on ne reproche donc plus aux gés de bien la vie qu'ils menent parmi les bestes dans les forests , loin du commerce des hommes , parce qu'en un mot , il semble que les hommes & les bestes aient échangé leur naturel , & il n'est rien aujourd'hui

*ny de plus inhumain que les hommes,
ny de plus humain que les bestes.*

Durant le séjour que la Coura fait à Fontainebleau, deux intimes Amis, l'un Abbé, & l'autre Officier dans les Armées de Sa Majesté, firent parti d'aller ensemble visiter l'Hermite de Franchard, à une lieue du Chateau, le Cavalier dans l'esprit de curiosité, & l'Abbé pour divertir son Ami d'une forte passion qu'il avoit pour une belle personne dont il avoit l'esprit occupé à tous momens. Ces deux Amis partirent pour cet effet un jour que le Roy alla de bonne heure à la Chasse, & s'entretenrent si agréablement à la porte de l'Hermitage, sans que l'Abbé eust encore pensé à reprendre son Amy de ses amours, ny que le Cavalier eût réfléchi un mo-

ment sur l'objet de ses plus cheres pensées. Ils entrèrent ainsi dans la cellule, déjà fatigués de leur voyage; mais après avoir salué celui qui l'habitoit, homme sans Lettres, & sans éducation, doué d'ailleurs d'une grande probité & d'une singuliere devotion, ils furent ravis tous deux de trouver avec luy un Gentilhomme étranger, converti depuis douze ans à la Foy Catholique, qui sans affecter de parler selon les maximes Chrétiennes qu'il avoit véritablement méditées, fit voir à l'un & à l'autre pendant plus d'une heure de conversation qu'ils eurent ensemble, les excellentes qualitez de son esprit, par le raisonnement Apostolique dont il se servit dans le discours. J'espere vous donner une idée plus juste

de ce digne personnage dans la Relation que je vous feray du Dialogue qui se fit ce jour là dans la cellule touchant la véritable retraite. Je me contenteray aujourd'huy de vous dire que le Cavalier parla de cette matiere aussi pertinemment qu'on puisse se l'imaginer ; ce qui surprit fort son Amy, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à trouver en luy tant d'habileté.

La conversation finie , les deux Amis prirent congé de l'Hermite & du Gentilhomme pour s'en retourner à la Cour ; mais avant que de sortir de ce séjour angelique , ils s'appercurent de quelques caracteres peints sur les Rochers d'alentour avec des representations de nostre dernière fin. Ils s'y arrestèrent , & virent une infinité de

Sentences tirées des Saintes Ecritures, que le Gentilhomme dont je viens de vous parler, avoit appropriées avec esprit aux représentations de ce lieu. L'Abbé se servit de cette heureuse occasion pour parler à son Amy cœur à cœur, & luy faire voir la vanité de ses inclinations & la vûe des Rochers animez des veritez de l'Evangile qui luy reprochoient sa conduite. Le Cavalier avoit déjà perdu l'enjouement ordinaire de ses belles manieres dans ces lieux, lors que l'Abbé s'aperceut qu'il se faisoit un changement sur son visage à mesure qu'il s'arrestoit à chaque passage de l'Ecriture. Il l'en avertit, mais soit que le Cavalier fust surpris de voir que son Amy s'apercevoit de ce qui se passoit dans son ame, ou

qu'il voulust bien luy en faire confidence comme de toutes ses autres affaires. Je ne sçay, dit-il, si c'est la beauté de ce Desert qui charme mon esprit, ou si je me suis tantost épuisé sur une matiere dont je n'avois jamais tant parlé, mais je me trouve dans une espece d'assoupissement qui ne m'est pas ordinaire. Quoy qu'il en soit, je vous diray, mon cher Abbé, que ces beaux lieux; cette sainte conversation, & ces grandes veritez écrites de toutes parts sur ces rochers, font une telle impression sur mon cœur, que je ne pense plus à rien moins qu'à la personne à qui je me suis si fortement attaché. L'Abbé qui vit bien que son Ami changeoit de sentimens, & qu'il estoit sur le point de

faire des vœux & des protestations de quitter le monde , pour demeurer toujours dans une si belle retraite , tâcha de le divertir d'une devotion qui faisoit un peu trop de progrès en un seul jour. Il le mena pour cela sur une hauteur dans une manière de Pavillon , que le Roy fit faire il y a quelques années , pour repaître sa Cour de la manne du desert. On découvre de cet endroit la plus belle plaine & le plus beau paysage qu'on puisse voir au milieu des rochers & des forests. C'est là que l'Abbé voyant son Ami qui contemploit ces lieux avec admiration , fit ces Vers qu'il anima en mesme temps par des accens de Musique qu'il crayonna sur la muraille du Pavillon. Ils en chanterent ensemble les notes , que je vous envoie gravées.

U.

rs &

com-

moins

le Cli-

truelle

d'ens

rs &

is com-



fig.

On fait toujours
 découvertes , & comme
 marqué qu'elles font pl

faire
 tions
 demer
 belle
 venir
 soit un
 un ser
 la sur
 niere
 fit fait
 pour
 manne
 de cet
 ne & li
 puisse
 & de
 bé
 ten
 tic
 ir
 /

par des accens. Le
 al crayonna sur la
 Pavillon. Ils en
 ensemble les notes
 envoye gravées.

AIR NOUVEAU.

Aimables Bois , Rochers &
Plaine ,

Vous enchantez mes sens, vous com-
blez tous mes vœux.

Vos attraits innocens sont bien moins
dangereux

Que le brillant éclat de la belle Cli-
mène.

Vous pouvez adoucir la plus cruelle
peine

D'un cœur soumis aux loix de l'em-
pire amoureux.

Aimables Bois , Rochers &
Plaine,

Vous enchantez mes sens, vous com-
blez tous mes vœux.

• On fait toujours de nouvel-
découvertes , & comme j'ay re-
marqué qu'elles font plaisir dans

vostre Province. je vous envoie la copie d'une Lettre qui m'a esté écrite par une personne qui se qualifie le Chevalier des Am-bars.

DE grace , Monsieur , agréer que je vous fasse part de ce que j'ouïs dire ces jours passez à M. de V. Pl. au sujet de la Lettre inserée dans vostre Mercure de Septembre dernier page 147. Il contoit qu'étudiant autrefois aux Mathematiques à Tournon ; petite Ville celebre par son College, sur le bord du Rhône , à trois lieues de Valence , sous un Jesuite Alleman, qui avoit esté des Disciples du fameux Athanasie Kirker , ce bon Pere luy dit un jour qu'il luy vouloit montrer l'heure qu'il estoit à l'horloge de Valence , sans sortir de Tournon , & l'ayant mené dans le plus haut étage du College ,

il le fit regarder par une petite Lunette d'approche qu'il avoit apportée de son pays, & qui estoit posée sur un piedestal; ce qui luy causa dans un moment le plaisir de rencontrer & d'appercevoir distinctement cette horloge, sa montre, sa figure, ses chiffres, & son aiguille, avec l'heure qu'elle marquoit. L'adroite fabrique & la grande portée de cette petite Lunette luy ayant fait donner aux Ouvriers d'Allemagne, les louanges qu'ils méritent à bon droit. Sur tous les Ouvriers de l'Europe, il luy vint dans l'esprit que si au lieu de chiffres, il y avoit des lettres sur la montre & que cette montre tournast au lieu de l'aiguille, ce seroit un moyen ingénieux & facile à celui qui conduisoit l'horloge, d'exprimer à ses Observateurs, tout ce qu'il leur voudroit faire entendre, & il pensa encore que les chiffres mesmes pourroient si-

gnifier les lettres, si au lieu de douze
il y en avoit vingt quatre marquez
sur la montre, avec une nalle, pour
la distinction des mots que forme-
roient les lettres ou les chiffres. Tou-
tesfois ces pensées n'allèrent pas alors
plus loin. Il peut pourtant croire que
la dernière se réveilla quand il con-
çut le dessein de l'Écriture & de la
Langue Universelle; ce qui luy ar-
riva dans la suite, à la lecture de la
Science Universelle de Sorel, com-
me il est rapporté dans le quator-
zième Tome de vos Extraordinaires,
page 335. mais M. Damontons a
produit & perfectionné l'autre idée,
& son amy l'a mise dans un si beau
jour, par la Lettre qu'il en a écri-
te, qu'on n'y peut rien ajouter pour
la rendre propre à plaire, & pour
en persuader l'utilité & l'usage;
car enfin elle n'est pas seulement
commode pour donner des avis, elle
l'est

C'est encore pour en recevoir, & l'on peut par sa pratique, s'en communiquer reciproquement de toutes sortes, sans jamais avoir lieu de craindre qu'ils soient interceptez en chemin, à quoy sont sujets ceux qui sont envoyez par toute autre voye. On dira que ces operations se font lentement, si ce n'est que successivement de lettre en lettre; mais on répondra qu'il en est de mesme de l'écriture, où les lettres ne se marquent que l'une après l'autre, & qu'un coup d'œil suffisant pour chaque lettre, il est bien tost donné, & le mot ainsi bien tost asssemblé & entendu. M. de V. parla ensuite d'un autre moyen de communication qui a quelque rapport avec celui là; mais qui n'est pas d'une si vaste étendue, ny si détaché de la matiere. Il ne laisse pas d'estre agreable, & peut estre utile,

Novemb. 1695. G

puisqu'il peut servir au commerce de deux amis, dont l'un seroit prisonnier dans une Chambre au dessus ou au dessous de celle de l'autre, sans qu'ils se pussent ny voir ny parler. Il consiste en deux especes de montres d'égale grandeur, faites de quelques bords de planche, coupeZ en rond, un peu creuseZ sur leur épaisseur, perceZ par le milieu, & marquez vers leur circonference, des lettres de l'Alphabet & de quelque nulle, ou bien de chiffres pour signifier les lettres, si l'on veut affecter plus de mystere & plus de déguisement; en deux broches de fer plantées l'une au dessus de l'autre, dans les murailles des deux chambres, autour desquelles les montres ayent le mouvement libre; en deux aiguilles, ou flèches attachées à ces broches, qui soient fixes, comme elles, pour empescher la chute des montres, & pour en mar-

quer les caractères, & en une petite corde de boyau qui tournera presque entièrement autour de ces montres, qui se croîsera dans l'entre deux, & qui sera clouée au dessus de l'une & au dessous de l'autre, par un petit trou percé dans leur planche ou dans leur voûte; car les choses estant disposées de la sorte, on ne pourra remuer l'une des montres que le mesme mouvement ne soit imprimé à sa compagne, ny faire trouver un caractère sous la pointe de l'aiguille de l'une, que le semblable ne se rencontre sous la pointe de l'autre; d'où il arrivera qu'en écrivant ces caractères à mesure qu'ils changeront de place on en formera des mots, qui estant separés par la nulle, composeront un discours qui ne donnera aucune peine à lire ny à concevoir. Mais je ne dois pas oublier qu'il est nécessaire que les alphabets des deux montres soient

rangez diversément, en sorte que l'un soit marqué à l'ordinaire, en tirant de la gauche à la droite, & l'autre en allant de la droite à la gauche; parce que c'est une circonstance essentielle, pour la rencontre des mêmes caractères sous les flèches dans les mouvemens des deux montres. Je n'ay rien à dire de la longueur de la corde; elle se doit regler par la portée de la main, & par celle de la vue des personnes qui veulent mettre en pratique ce moyen de communication. On pourroit se servir de ces montres dans des lieux plus distans les uns des autres, par l'entremise des tuyaux & des aqueducs, & d'autres passages peu suspects mais quelque usage qu'on en fasse il n'a rien d'égal à celui de M. Damontons, puisque sans recourir à l'assemblage des Lettres, on peut par le sien appercevoir distinctement des

syllabes , & mesme des mots entiers , sur tout si on les presente à la lunette , en grands & en gros caractères noirs , dans un fond bien blanc ; ce qui rend encore ce moyen moins embarrassant & plus prompt pour venir à la connoissance des avis que l'on reçoit , que celui que je viens de détailler. L'assurance que j'ay que ce jugement ne sera pas désaprouvé par M. de V. me le fait porter hardiment. Il est équitable , & mon Amy c'est tout dire. Je suis, Monsieur , vostre tres , &c.

Voicy une autre Lettre dont la matiere est trop curieuse pour ne vous en pas faire part. Elle est de M. Cipiere, & sert de réponse à celle que vous avez lûë touchant les Tournois & nos Lis , dans la mienne du mois d'Octobre dernier.

A MONSIEUR

L'ABBE' MARCOUET.

JE vous suis obligé, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de répondre à ma Lettre sur les Fleurs de lis. On ne peut rien voir de mieux imaginé que ce que vous dites; & ce que vous m'écrivez m'a donné tant d'estime pour vous, que je suis fâché de ne vous connoître pas, & de ne m'estre pas trompé dans mon opinion, afin d'estre de la vôtre; mais peut-estre que je me suis trompé. Je voudrois, Monsieur, que vous me le fissiez voir; je me ferois un singulier plaisir d'estre éclairé par un homme de votre mérite. Pour cela, il faut, s'il vous plaît, que vous fassiez une analyse de ma Lettre, en faisant voir

premierement que ce que j'ay dit des Tournois où l'on comença à porter des Ecus avec certaines couleurs, & certaines figures, n'est pas vray-semblable. Secondement, que l'institution des Jeux Equestres est plus ancienne en France, que l'Epoque que j'ay marquée. Troisièmement, que les Lis ont paru, soit dans les Enseignes, soit dans les Boucliers de nos Princes avant Charlemagne. Quatrièmement, que ce n'est pas par allusion à la Loy Salique, qu'on a pris la figure des Lis dont il est parlé dans l'Evangile de S. Mathieu. Après cela, Monsieur, vous établirez, s'il vous plaît, ce que vous n'avez avancé que comme une conjecture; car je vous avouë que je ne puis pas croire aisément ce que Sigebert & Tritheme nous

disent de Francus, & ce que d'autres disent de Francion, venu du Siege de Troye. L'Histoire de chaque Nation a son temps fabuleux, & son temps, ancien & certain. Ce qui passe les Olympiades chez les Grecs, & le regne de Romulus chez les Latins, est le temps fabuleux. On doute mesme si Romulus est né à Rome & en effet, son nom est plutost Syrien que Latin. Ce qu'on nous dit avant Pharamond, ce brave Chef des Saxons, qui ne fit d'abord que passer le Rhin & s'établir dans l'Austrasie, est confondu avec les obscuritez presque impenetrables de l'Histoire des Barbares, & nous ferons fort seurement de le mettre au temps fabuleux. Je ne sçai si le bon Abé Tritheme, sçavant au reste dans l'art de deviner les chiffres & les.

hieroglyphes, n'auroit point confondu les François, & les Gaulois. Je voudrois bien ſçavoir où il a trouvé que Francus fuſt Roy des Gaulois. S'il s'eſtoit ſouvenu des Commentaires de Ceſar, il auroit trouvé quels étoient les Rois de cette ancienne & vail- lante Nation, qui occupa plus long-temps les armes de Rome, que tout le reſte de ce grand Em- pire qu'elle conquit. Mais laiſ- ſons là cet Abbé, il ſuffit que les François venus de de-là le Rhin, n'ont ſubjugué les Gaules, que plus de quatre cens ans après l'Ere Chreſtienne.

Pour ce que vous conjecturez, Monſieur; des Lis que ces pre- miers François portoient dans leurs Enſeignes, & que nos Rois ont mis dans leurs Ecus, je vous prie de vous ſouvenir que les En-

seignes n'ont pas esté des draps de foye, ou de laine, avec des peintures & des broderies, telles que sont celles qui sont penduës à la Nef de Nôtre-Dame de Paris; ce n'a esté chez les Romains qu'une botte de foin au bout d'une pique. On l'appelloit *Manipulus*, aussi bien que la Troupe qui marchoit sous cette Enseigne. On a mis au bout d'une autre pique, une main étenduë, & on a appelé cette Enseigne du nom de *Manus*. On a porté encore des Aigles qui ont donné le nom de *Ala* à la Troupe qui les suivoit. Enfin, les quatre lettres S. P. Q. R. les Couronnes de Laurier, les Portraits des Empereurs, le *Ki* & le *Ro*, qui sont les deux premières lettres du nom de *Christos*, la Croix, le *Labarum*, ont servi après cela d'En-

seignes. Les Barbares portoient une teste de cheval ou la queue, comme font encore les Turcs. Nous ne trouvons guere la figure de leurs Enseignes, & il y a apparence qu'elles étoient aussi simples que les premieres des Romains. Si les figures des anciens Drapeaux avoient passé sur les Ecus des Princes & des Cavaliers, qui sont entrez dans les Tournois, nous trouverions sans doute dans les anciennes Armoiries, la figure des anciennes Enseignes, comme nous la trouvons sur les Medailles des Empereurs Romains; mais il y a bien plus d'apparence que nos Drapeaux ont succédé aux anciennes Enseignes, & que nos Ecus d'armoiries ont pris la place des Boucliers que les Soldats portoient au combat. Ces Bou-

cliers ne furent d'abord que des clayes d'ozier , des pieces de cuir , ou des plaques de cuivre. Quelque temps après on les orna de diverses figures , suivant la fantaisie & l'intention de ceux qui les portoient. Je pourrois parler icy du Bouclier magnifique d'Hercule que Hesiode nous a dépeint, & de celuy d'Achille décrit par Homere, mais il n'est pas question de la Fable , & il est certain que ces Boucliers qui se changeoient quand on vouloit, n'étoient pas les Armoiries que nous portons aujourd'huy. Il n'est question que des couleurs & des figures mystérieuses qu'on porte sur les Ecussions , & qu'on a reçues des Maures & des Sarrafins qui inondèrent l'Europe quelque temps avant Charlemagne j'ay dit dans ma

Lettre de quelle maniere ces couleurs & ces figures se multiplierent. Nous en devons une partie aux Tournois, qui se sont celebrez en France, & l'autre partie à ceux qui se sont faits en Allemagne. Les oiseaux, ou les monstres maritimes, les ancres de Vaisseaux, & autres choses de cette nature, ne sont venus qu'après les voyages d'outremer; les testes de More, marquent les combats avec les Sarrazins. Peu à peu les figures se sont augmentées, & il n'y a point de doute que les seules couleurs, ou tres-peu de pieces, ne soient ceux qu'on portoit dans les premiers Tournois. J'ay mesme une opinion là-dessus qui peut estre plus veritable qu'on ne pense. Je croy qu'il y a quantité de fi-

gures & de pieces dans l'Ecu des Armoiries qui n'ont esté prises que parce que leur nom faisoit allusion à celuy du Cavalier, ou à quelqu'une de ses belles actions, ou à sa naissance, ou à son employ dans l'Armée, & dans l'Etat, ou aux services rendus à son Prince, de sorte que ces Armoiries ont esté parlantes, comme on les appelle. En voila assez pour vous faire comprendre tout ce que je veux vous dire. Je suis, Monsieur, vostre, &c.

A Bordeaux ce 19.

Novembre 1695.

Monseigneur le Dauphin ayant échangé sa Terre de Choisi contre celle de Meudon, a voulu que les premières marques de sa magnificence en ce

lien, ayent esté d'y témoigner sa pieté envers Saint Martin, qui est le Patron de la Paroisse. Ainsi le jour de la Feste de ce Saint, ayant esté choisi pour cela, ce Prince ordonna que l'Eglise, qui est considerablement grande, fust tenduë haut & bas des Tapisseries de la Couronne. On rendit en haut la Tapisserie des Actes des Apostres du dessein de Raphaël, & cette Téture est estimée l'une des plus précieuses & des plus belles. Le bas de l'Eglise & les piliers furent ornez d'une autre Tenture, du travail des Gobelins, & du dessein du Poussin, laquelle contient l'Histoire de Moyse. Sur les neuf heures du matin, jour de la Feste, plusieurs des cent Suisses du Roy apporterent du Château à l'Eglise six grands Pains benits. Ces Suisses

avoient leurs Toques de velours
leurs Fraises , & des banderolles
à la main. Les tambours, les trom-
pettes & les Hautbois préce-
doient leur marche , & M. Lan-
glois , Maistre d'Hostel chez le
Roy , avec M. l'Abbé Turgot de
Saint-Clair, Aumônier de quar-
tier de Monseigneur , suivis de
M. le Tresorier des Offrandes ,
& de plusieurs autres Officiers
de Sa Majesté , marchaient à la
tête , & presenterent à l'Of-
ferte de la grand'Messe les six
Pains-benits , tout couverts de
Banderolles. Il y eut une affluen-
ce extraordinaire de monde. M.
l'Abbé Gallyot , Docteur de la
Maison & Société de Sorbonne,
& Sous Penitencier de l'Eglise
de Paris , lequel a une maison à
Fleury, dans l'étendue de la Pa-
roisse de Meudon, y prêcha in-

continant après l'Offerte, quoy qu'il n'eust esté averty que la veille sur les huit à neuf heures du soir, qu'on vint avertir M. de Rond, Curé de Meudon, que la personne chargée depuis près d'un an de faire ce Sermon, venoit d'estre attaquée d'une fièvre tres-violente, qui ne luy permettoit pas de parler en public le lendemain. M. Gallyot suppléa sur le champ, sans autre préparation que de tres-peu d'heures. Il prit pour texte ces paroles de l'Ecclesiastique, chap. 25. au sujet de Moyse : *Dilectus Deo & hominibus, cujus memoria in benedictione est. glorificavit illum in conspectu Regum.* L'une des choses, dit-il, qui fesse un plus veritable plaisir, est d'estre aimé, parce que l'amour estant la principale affection du cœur, ses plus grandes delices

sont comme par sympathie de trouver le reciproque. L'amour qui satisfait & remplit mieux cette attente, est celui du premier estre, parce qu'il ne scauroit estre qu'un amour infiniment sage, affectif, & plein d'attraits; mais ce qui refroidit sur cela l'inclination naturelle de la plupart des hommes, est la difficulté d'y pouvoir joindre l'amour des hommes. Tel plaist à Dieu, dont les hommes par leur bizarrerie sont quelquefois très-mécontents; & ceux qui d'ailleurs paroissent le plus au gré des hommes, sont à ordinaire en horreur à Dieu. Rare est un mérite dont Dieu & les hommes fassent également cas. C'est aussi ce que le Saint Esprit nous propose comme le grand sujet d'éloge de Moïse, Dilectus Deo & hominibus Moyses, cujus memoria, &c. La Providence ayant permis que les inimitables peintures qui represen-

tent l'histoire de Moÿse, servent au-
 jourd'huy dans ce Temple à honorer
 la Feste de nôtre Saint Patron, il me
 semble que l'incomparable Tableau
 que le Saint Esprit nous a tracé luy-
 mesme dans l'Ecriture de ce grand
 Patriarche, peut aussi entrer dans
 cette pompe, & nous donner une
 forte idée des vertus de Saint Mar-
 tin, Dilectus Deo & hominibus,
 &c. S. Martin chery de Dieu. L'é-
 loge que Iesus Christ fit luy-mesme
 de sa vertu naissante, n'estant encore
 que Cathecumene & Soldat, les ap-
~~paritions & les extases presque con-~~
 tinuelles, les rayons de gloire & les
 tourbillons de feu sur sa teste, les
 miracles sans nombre en sont une au-
 thentique preuve dilectus Deo. Saint
 Martin chery & estimé des hommes.
 Les peuples de son temps l'apelloient
 communement un Saint. Les Empe-
 reurs même ont tenu à honneur de le

recevoir en leurs Palais. Dès son vivant les plus grands Saints de ce Siecle, Saint Fortunat, Saint Paulin, Saint Severe d'Alpice, Saint Gregoire de Tours, firent gloire d'écrire sa vie & de louer ses vertus, & il n'est pas possible, dit l'un d'entre eux, d'être dans une veneration & une estime plus universelle, plus averée & plus constante, dilectus hominibus. A sa mort, le Clergé qui y assista, estoit composé de plus de deux mille personnes. On est venu aussi tost de tous les endroits du monde pour honorer se. Reines, & réclamer sa protection; mais entre tous ceux qui y ont montré une particuliere devotion, l'on sçait combien nos Rois, toujours superieurs aux autres en tout ce qui regarde le way bien, se sont longtemps distinguez. On les a vus aller chaque année rendre hommage au corps de Saint Martin, que l'Eglise

de Tours avoit alors le bonheur de
 conserver encore. Il y a eu même plu-
 sieurs siècles depuis Clovis, qu'ils ne
 vouloient point qu'on marquast les
 dates & le calcul de nos années, que
 du jour de la mort de Saint Martin.
 Falloit-il entreprendre quelque
 dessein, ou quelque guerre, ce
 n'estoit jamais sans venir aupa-
 ravant consulter eux-mêmes
 cette Arche celeste, de même
 que les Conducteurs du Peuple
 de Dieu consultoient à toute oc-
 casion celle d'Israël, sans invo-
 quer avec humilité la protection
 de ce Saint, & porter avec eux
 son manteau, comme la plus as-
 surée défense de leur Personne
 sacrée, & de leur Royaume. En
 un mot, cette devotion a telle-
 ment possédé le cœur de tous
 nos Rois, que le grand Prince
 qu'on a le bonheur d'avoir en

cette Paroisse pour Seigneur, digne heritier des vertus royales de ses Augustes Ancestres, autan que de leur gloire & de leur grandeur, a voulu que sa magnificence la plus pompeuse ne commençât à éclater dans ce lieu que pour y faire revivre, par son exemple, la devotion de S. Martin, & apprendre à tout l'Univers, que si l'impiété des Heretiques a pû par un incendie barbare enlever à la France le corps & les précieuses Reliques de ce Saint tutelaire, la veneration pour sa vertu, & la confiance en ses intercessions, ne s'osteront jamais de la Famille & de la Cour de nos Rois. Moyse a t'il donc esté, ny plus en benediction aux yeux de Dieu, *cujus memoria in benedictione est*, ny plus éclatant de gloire auprès des plus grands

Monarques , *Glorificavit illum in conspectu Regum* ? Voila ce qui a fait le bonheur de Saint Martin. Autre chose est sa sainteté , qui en est comme la source , & qui merite aussi beaucoup plus nostre attention. Si l'amour se paye & se reconnoist par l'amour, celui que Dieu & tous les hommes ont singulierement marqué pour ce S. Archevêque, est une preuve que luy même n'a eu de cœur que pour aimer parfaitement & Dieu , & les hommes. Jamais en effet y eut il pour Dieu un amour plus respectueux plus actif, plus dominant; jamais pour les hommes un amour plus tendre, plus condescendant, plus secourable ? Jamais enfin a-t-on mieux sceu joindre & accorder ces deux amours ? Le monde se les figure incompatibles, & trop

seuvent les relations d'amitié pour les hommes, font oublier ce qu'on doit à Dieu, ou au cōtraire l'attachement prétendu à Dieu, sa conscience, rend un esprit facheux & inaccessible aux hommes. C'est un merite autant éminent, qu'il est peu commun d'estre religieux à rendre en même temps, comme l'ordonne Jesus-Christ, à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu ce qui est à Dieu. Admirez à quel point Saint Martin l'a toujours accompli.

Son extraordinaire pieté pour Dieu ne l'a point empêché d'avoir pour les hommes tous les égards; toutes les complaisances, & tous les accommodemens d'une vraye charité, & sa condescendance pour les hommes

n'a

n'a sceu jamais affoiblir ny altérer le parfait attachement qu'il avoit pour Dieu. Les justes déferences aux Grands de la terre, la tendresse pour les Parens, l'application au salut des autres, ne font guere du goust de plusieurs de ceux qui se piquent de devotion ; mais S. Martin a envisagé toutes ces choses comme des devoirs necessairement liez à la vraye pieté. Quelque dangereuse que paroisse la profession des armes, sur tout pour la pieté encore foible d'un Cathecumene & d'un Soldat, tel que fut d'abord Saint Martin, il comprit que la loy du Prince obligeant les Fils de Veteran, (son Pere estoit Mestre de Camp) de servir au moins quelque temps dans l'épée. Il estoit de sa Religion de se soumettre à la necessité

Novemb. 1695.

H

commune , persuadé qu'à qui conque agit par l'esprit de Dieu les plus funestes dangers se changent en sources de benediction & de salut. Il avoit sujet d'appréhender le commerce de sa Famille , qui aveuglée par l'Idolatrie , l'avoit toujours traversé dans le dessein qu'il avoit de se faire Chrestien ; mais l'inspiration divine luy fit connoistre que si la crainte de leur seduction l'avoit forcé de quitter leur société dans le premier moment d'une conversion non encore affermie , il n'avoit pas dû quitter le bon cœur pour eux. Tout plein qu'il en est, il retourne en leur maison , s'y renouvelle dans les sentimens de respect d'un Fils tres-devoüé, leur rend, comme Marie à Elizabeth , tous les offices imaginables de pieté &

de soumission, habile & judicieux à démêler à travers les tenebres de l'infidélité, & du Paganisme où ils estoient envelopez, ces traits toujours venerables de l'autorité paternelle. Quoy qu'il semblast avoir interest de se débarasser de l'assistance spirituelle des autres, il se livra de bon cœur a tous les soins de cette charité. Son temps de service dans l'épée estant expiré, l'ardeur de sa propre sanctification eust voulu qu'il eust embrassé une vie plus retirée & plus tranquille; mais l'esperance de ramener son Tribun, l'engagea à demeurer encore deux ans dans les armes avec luy, & à s'oster ainsi à soy mesme les plus folides consolations, pour en procurer aux autres. Digne imitateur de Moïse, qui descend

H 2

volontiers de la montagne , &
& quitte l'entretien de Dieu ,
pour accourir aux besoins du
peuple , dont la misere de-
mandoit un prompt secours.
Quelque ardeur qu'il sente ,
comme S. Paul , d'aller à Jesus-
Christ par une heureuse mort,
les larmes de son peuple le por-
tent à consentir de suspendre
pour quelques années les chas-
tes delices de la vûë de Dieu ,
comme le mesme Apostre, pour
estre plus en estat de soutenir &
d'affermir les autres dans la pie-
té. Cecy doit apprendre à ceux
que leur devoir appelle ailleurs,
combien des prieres à contre-
temps sont peu agréées au Sei-
gneur. Une mere de famille est
des temps infinis à l'Eglise , pen-
dant que l'inapplication à son
domestique y donne lieu à mille
dereglemens.

Pense t on à rendre aux hommes ce qu'ils peuvent attendre de nostre affection , on porte tout à l'excès. De l'amour on vient jusqu'à l'esclavage & l'idolatrie , & au lieu de n'user de tout le commerce de la vie civile & des creatures , que comme de degrez qui nous élèvent & nous fassent remonter à Dieu , on y asservit son cœur , on s'y dépouille de l'homme chrestien & on y étouffe tous les sentimens de Religion. Les déferēces aux Grands de la terre degenerent en pures flatteries & en bassesses indignes ; les tendresses pour une famille chérie , en je ne sçay quoy qui est purement charnel , l'application au salut des autres en dissipation, orgueil & trouble , mais nostre S. Archevesque a sçeu regler ces ten-

dressés , & cette application au bien spirituel des autres. On l'a vu dans l'épée , à la Cour des Empereurs , & l'Assemblée des Evêques , & là ménager & sentir les deférences legittimement dûes à l'autorité. Il devoit à ses Commandans dans l'épée , un dévouëment à toute execution militaire , un air martial , guerrier , intimidant , qualitez qu'il n'est pas facile de concilier avec la douceur , l'humilité & la miséricorde Chrestienne. Il les concilie , menant sous l'habit de Soldat , dit son Historien , la vie d'un parfait Religieux. Eoin de piller le riche , il distribue à l'indigent son plus nécessaire. Le manteau partagé avec le pauvre (action qu'il fit dans les commencemens même de sa conversion) en sera à ja-

mais un précieux monument. Il devoit à l'Empereur, & sur tout à sa Cour, un tres-profond respect, mais respect qui dans mille occasions efface souvent celui qu'on doit à Jesus Christ, & à tout ce qui est de sa Religion. L'étoile qui mène les Mages à la crèche & à l'adoration du Sauveur, disparoist à la Cour de Jerusalem. S. Martin soutient la dignité du Sacerdoce, sans manquer à la vénération due à l'Empereur. Il honore le ministère de l'autorité temporelle de Dieu, & il sçait conserver le rang au Ministère de l'autorité spirituelle. Cette coupe présentée à son Prestre avant que de l'offrir à l'Empereur, parle sur cela assez. *Il devoit à l'Assemblée des Evêques une obéissance sincere, il la rend avec humi-*

lité en tout ce que l'Esprit de Dieu
luy a signifié par leurs décisions,
mais la voix de l'esprit du monde,
dès qu'eux mêmes s'y laissent aller,
ne se transfigurera jamais pour luy
en la voix de Dieu, ny l'Ange de
Satan, quelque adroit qu'il soit à
se cacher, en Ange de lumière. Ces
Evêques n'écoutant que leur passion,
inspiroient à l'Empereur le meurtre
& le feu pour exterminer l'herésie,
Saint Martin remontre au contraire
ce que Jesus Christ luy-mesme re-
montrait aux Enfans de Zebedée,
que l'Esprit qui preside à l'Eglise
n'est rien moins que sanguinaire.
Le faste & la mondanité possédant
leur cœur, ils s'écrient contre la ne-
gligence & la pauvreté de l'habit
de nostre saint Archevêque. Un Pre-
lat, disent-ils, ne peut estre honoré
& regardé avec assez d'estime, si
la pompe & l'éclat de ses ornemens

ne le rendent venerable. Saint Martin méprise de tels avis, & resout, tout Archevesque qu'il est, de demeurer dans sa mesme simplicité. Le nom & la livrée de pauvre, dit Saint Bernard, luy parurent ce qui devoit luy estre tres-pretieux, *Martinus hic pauper & modicus*, persuadé qu'un Evêque ne doit estre paré que de vertus, & que la pauvreté exterieure est une marque non équivoque d'une ame toute d'or. L'attachement aux parens exhale un air contagieux, la chair & le sang respirent je ne sçay quoy d'animal & de charnel. L'ascendant mesme de l'autorité paternelle va à captiver l'esprit, à l'aveugler, à l'enforceler, & à le prevenir contre les plus évidentes veritez. Les préjugez de l'éducation

H s

arrestent, dit Saint Augustin, une infinité de bons esprits, Saint Martin n'en sera pas fasciné ny ébloui. On doit beaucoup il le sçait, aux personnes de qui on tient la vie, mais il sçait encore mieux qu'on doit tout par preference au premier Auteur de l'Estre. Il l'écoute, & malgré les prières & la violence de ses parens, il se fait Chrestien. Une Foy encore dans l'enfance a besoin d'abry & de soutien; il en cherche ailleurs qu'en leur maison, mais quelques années après, lors que la seduction luy paroît moins à craindre, il retourne auprès d'eux, & loin que le commerce qu'il eut avec des Infidèles donnast atteinte à sa foy, jamais il n'en montra une plus éclairée, jusqu'à s'attirer par la reputation extraordinaire d'u-

ne saine doctrine, la persecution des heretiques ; une plus vive & plus agissante , jusqu'à convertir sa propre Mere à la vraye Religion. Le soin du salut des autres paroist comme inseparable de beaucoup de dissipation , ce qui étouffe l'esprit d'oraison ; de je ne sçay quelle vanité par le succez du travail, ce qui excite à l'humilité des tentations tres-delicates, de chagrins & de trouble, par la grossiereté, le travers , l'ingratitude des esprits à qui on a affaire , ce qui met en risque la paix & la tranquillité tant de fois recommandée en toute l'Ecriture. Saint Martin sceut joindre à la vie la plus agissante , la plus remplie de benediction , & en-mesme temps toute contrariée en toutes ses entreprises , l'esprit de prieres ,

H. 6.

d'humilité & de paix. Pour peu qu'on lise de son histoire ces trois vertus y paroissent dominantes l'amour de l'oraison, le mépris de luy-même, la serenité & égalité d'ame en tout estat.

Nunquam in ore Martini nisi Christus, nunquam in ejus corde, nisi pietas & pax. Ces pointes d'éloges furent traitez dans leur juste étendue, & soutenus d'une Morale convenable au lieu & au sujet.

M. Gallyot n'osa entreprendre de faire l'Eloge du Roy, ny de Monseigneur le Dauphin, des sujets de cette consequence ne se pouvant traiter qu'avec plus de temps qu'il n'en avoit eu à se preparer. Ainsi il se contenta de finir par cette Invocation du Saint.

Grand & Saint Archevesque,

vous qui avez toujours si parfaitement chery les interêts de nôtre France, qui vous estes montré à toute occasion, l'un des Anges tutelaire, de nos Monarques, qui dans les conjonctures les plus desesperées, nous avez toujours servi d'azile, & avez daigné vous charger auprès de Dieu de nos vœux, pourriez vous oublier aujourd'huy un Prince qui par le ministère d'un autre luy même, son cher & digne Fils, s'efforce de vous donner des marques si éclatantes de sa Religion pour vous. L'esprit de foy qui a toujours regné en cette Cour vous a singulierement attaché à la proteger de vostre intercession. Le Grand Monarque sous lequel nous avons le bonheur de vivre, n'a jamais eu rien plus à cœur que de defendre cette Foy, que de la rendre pure & triomphante en tous ses Etats, que de consacrer à son affer-

missemment ses soins , son autorité ,
ses armes , sa gloire. Vous donc ,
incomparable Prot. Eteur, qui depuis
une infinité de siècles , avez du
haut de vostre gloire , comme un an-
tre Moÿse , du haut de la montagne,
étendu tant de fois des mains favo-
rables sur les Rois ses ancestres , &
sur les combatans d'Israël , éten-
dez les aujourd'huy avec une nou-
velle bonté , & une grace plus abon-
dantes sur la Personne sacrée de cet
Invincible Roy sur son Auguste Fils,
Prince infiniment cher à tout l'Etat,
mais cher doublement à tous tant
que nous sommes d'Habitans de cette
Paroisse , sur toute sa precieuse Fa-
mille , sur son Royaume sur ses Ar-
mes , & sur les Sujets , mais éten-
dez-les pour y attirer du Ciel tous
les tresors de benediction & spiritua-
elle & temporelle , & pour cette vie
& pour la future.

Le Samedi 12. de ce mois , l'ouverture du Parlement se fit avec les ceremonies accoutumées. M. l'Evêque de Chartres, Prelat d'un merite singulier, celebra la Messe en habits Pontificaux, dans la grande Sale du Palais, & il fut conduit ensuite à la Grand' Chambre, où M. de Harlay, Premier President le remercia pour la Compagnie, & fit un éloge de sa pieté, & du bon exemple qu'il donnoit à ceux dont Dieu luy' a remis la conduite. M. l'Evêque de Chartres luy répondit d'une maniere qui satisfit fort tous les Auditeurs.

Le même jour on entra à la Cour des Aides, & M. le Camus, qui en est premier President, parla avec la dignité d'un homme de son caractere, & avec

l'affabilité que tous ceux de cette Famille ont pour partage. Son Discours reula sur ce qu'on ne devoit point s'écarter de la Loy & sur l'union que doivent avoir les Magistrats. M. Deshaguais, premier Avocat General, qui parla ensuite, fit voir combien la perseverance dans le travail estoit necessaire, & que c'estoit avec beaucoup de justice que l'on se plaignoit des Magistrats, qui croyant avoir assez d'acquis s'autorisoient à se relâcher. Ce Discours fut trouvé tres-éloquent, & l'un des plus beaux que M. Deshaguais ait encore prononcez. C'est beaucoup dire puisqu'il n'en a fait aucun qui n'ait reçu de grands applaudissemens.

Le Lundy suivant 14. de ce mois, M. d'Aguesseau, Avocat

General , fit l'ouverture des Audiences, & parla d'abord sur les qualitez necessaires à un Avocat parfait. Il se restraignit à la moderation qu'il ~~devoit~~ faire paroistre en toutes choses, demeurant dans ce juste milieu qui fait reconnoistre le caractere d'honneste homme, & cette noble droiture, qui est attachée à la profession d'Avocat. Il fit voir ensuite que le Roy avoit donné des marques d'une si grande moderation dans toutes ses actions , que dans ses conquestes les plus éclatantes , il s'estoit toujours trouvé égal à luy même , ayant conservé sans cesse cette constance heroïque qui ne l'a jamais plûtoist fait pancher d'un costé que d'un autre , dans les occasions où il voyoit jour à pousser, s'il eust vou-

lu, des desseins que tout autre Prince moins moderé, auroit portez jusqu'où la fortune auroit pû les faire aller, ce qui faisoit voir que sa grandeur n'étoit pas moins deuë à ce beau caractère de moderation, qu'à toutes les autres vertus. M. d'Aguesseau s'étendit ensuite sur la perte que la Cour avoit faite de trois Avocats celebres; de M. Billard, dont la seule alliance marquoit assez la distinction, puis qu'il estoit Beaupere de M. Bignon, Neveu de M. de Pontchartrain. Il n'oublia pas M. Hussion dont il parla en des termes si avantageux, que l'on ne pouvoit rien dire de plus en faveur d'un des plus habiles Orateurs qu'ait jamais eus le Barreau. M. le Gaigneurs, Sr de Tessé, eut aussi un grand Eloge.

Il fit connoistre qu'il avoit exercé la profession d'Avocat avec probité, avec honneur, & avec beaucoup d'éloquence. M. de Teflé estoit d'une des meilleures Familles d'Anjou, quoy qu'il fust originaire de Navarre. Ses Ayeux ont possédé les Charges les plus honorables dans la Robe, sous le regne de Henry IV. L'un d'eux estoit Procureur General de la Reine Jeanne, sa Mere, qui les amen^z à sa suite quand elle vint en Anjou. M. d'Aguesseau ayant fini, M. le Premier President prit la parole ; & fit un Discours digne de luy, & qui roula aussi sur les qualitez nécessaires à un parfait Avocat. Il dit quelque chose de ses maladies, qui ne luy avoient pas permis de s'attacher tout entier à son employ, & fit entendre que

tant qu'il auroit de la santé , il n'oublieroit rien de ce qu'il pourroit pour le Public,& pour maintenir la Discipline.

Le Mercredy 16. jour de la Mercuriale, M. de la Briffe, Procureur General , fit le Portrait interieur du vray Magistrat , & marqua les defauts de ceux qui n'avoient pas soin de s'appliquer comme ils devoient , aux fonctions de leurs Charges. Ce discours fut trouvé tres-digne des applaudissemens qu'il reçût.

Les Vers qui suivent viennent de bon lieu , & vous les lirez avec plaisir.

EPISTRE A TIRSIS,
étant encore à sa maison de
campagne , après la Toussaint.

*Quoy , toujours Campagnards ?
toujours dans un Village !
A pastrir sur un livre occupé de vos
loix !*

*Vostre Nogent , Tirsis , vous plait
donc davantage*

*Que le plus beau séjour des Rois ?
Voulez vous devenir sauvage ?
Voulez vous imiter ce Conseil d'an-
trefois ,*

*Vous-mesme attelez le barnois,
Et mettre comme luy la main à l'hé-
ritage ?*

*On n'entend plus dans nôtre bois
Des petits oiseaux le ramage ,
Les Bergers ne vont plus danser sur
le rivage ,*

*Vous ne les trouvez plus de flutes &
de hautbois ,*

Assaisonnant leur badinage.

*L'Echo qui se plaisoit à redoubler
leur voix ,*

A presque perdu son langage ,

Et les arbres depuis un mois ,

*Ne portent plus de fruit & quittent
leur feuillage.*

Vous n'avez plus de petits pois ,

Et vous n'usez plus de laitage.

*Qui peut donc retarder , Tirsis ,
vostre voyage ?*



*Ce n'est plus la saison des
fleurs ,*

*Leur odeur agreable & leurs vives
couleurs*

*Ne charment plus les sens près de
vostre hermitage.*

*Le Soleil n'y paroist qu'au travers
d'un nuage ,*

Et pour augmenter vos douleurs

D'un broüillard fori épais vous ha-
mez le breuvage.

Déjà Dame Chicane & ses avant-
coureurs ,

Les Avocats , les Procureurs ,

Chacun revient de son Bailliage ,

Et fait revenir les Plaideurs.

Déjà cette vertu qui reforme les
mœurs ,

A qui Harlay fait rendre hom-
mage ,

Qui deffend l'Orphelin , l'assiste , &
le soulage ,

Themis mande ses Orateurs ,

Pour declamer icy contre mille vo-
leurs

Qui sont menacez de l'orage.

Déjà les Magistrats que l'honneur
encourage ,

Presidens , Conseillers , Maistres &
Correcteurs ,

Font revenir leur équipage.

Déjà les Regens les Docteurs ,

Ont fait de leurs Placards l'ordinaire
étalage.

Pour attirer les Auditeurs,
Et le hardy Demon, si connu des
Auteurs,

Qui d'écrire eut toujours une im-
mortellerage,

Poussé par le vent des flatteurs.

Vient d'enfanter un gros ouvra-
ge,

Qui n'aura gueres d'acheteurs,

Car voicy comment les lecteurs

En ont déjà fait le partage.

Un tome servira d'allumette aux
Traiteurs

Où Damon va souvent se rougir le
visage.

Le second peut servir d'enveloppe au
fromage,

L'autre est bon à brusler pour chasser
les vapeurs,

Du dernier devinez l'usage.

Enfin, tous vos amis, Tirsis, sont
de retour;

Ils font revenir leur ménage.
 Ce n'est donc point le voisinage,
 Ny la saison qui vous engage
 A venir si longtemps à Nogent vôtre
 Cour.

Quoy! seroit-ce un depot d'amour?
 Non, Tirsis, vous estes trop sage
 Pour donner seulement à cet Aveu-
 gle un jour.

Pliez dont au plus tost bagage,
 Sinon, je vous feray le tour,
 D'empescher qu'on vous nomme à
 nostre Echevinage.

M. de Santeul, Chanoine
 Regulier de Saint Victor, si
 connu de tout le monde par la
 beauté de ses Vers latins, en a
 fait, qu'il intitule, *Le Tombeau*
de l'illustre M. Felibien. Voicy l'I-
 mitation qui en a esté faite en
 nostre langue.

De doctes Artisans n'ont point fait
 le Tombeau

Novemb. 1695.

F

*Du fameux Felibien que regrette la
France.*

*Les Arts mesme , les Arts , d'un
chef-d'œuvre si beau.*

*Ont formé la noble ordonnance ,
D'un cœur reconnoissant , dans ce
hardy dessein,*

*La Peinture empressée autant que
redevable ,*

*Acheva son Portrait d'une sçavan-
te main ,*

Mais sur la soie perissable.

*Il s'éleva contr'elle un bruit rumul-
tueux.*

*D'un mouvement jaloux la Troupe
fut troublée ,*

*Et d'un effort commun , les Arts
impetueux*

Travaillèrent au Mansolée.

*Le mesme M. de Santeul a
fait d'autres Vers pour mettre
sous le Portrait de M. Felibien,*

Et ils ont encore esté imitez de
cette sorte, en nostre langue.

ON peut connoistre à l'air de son
visage

Quel il estoit, combien il estoit
grand,

Mais ses Ecrits, par qui mieux on
l'apprend,

Sur ce Potrait ont beaucoup d'a-
vantage.

C'est ce sçavant, dont les nobles
travaux

Ont de Louis éternisé la gloire,

En consignand aux fidelles métaux
De ses hauts faits la surprenante
histoire.

Joignant les mœurs au sçavoir, Fe-
libien

Charma la Cour, édifia la Vil-
le,

Par les talens qui forment l'homme
habile.

*Par les vertus qui font l'homme
Chrestien.*

Je vous ay parlé de la Lotteriede Pendules & de Montres de Mrs Balazar Martinot & Gribelin. Je vous ay fait voir que toutes les apparences estoient qu'elle seroit fort fidelle, & je vous en ay marqué les raisons. Elle a esté tirée par Monseigneur, d'une maniere que vous serez peut-estre bien-aise d'apprendre. Ce Prince ayant examiné l'état des Lots, leur prix, & le Registre, fit mettre au hazard & sans ordre les Billets numerotez, divisez par centaines en petits paquets, dans une espee de lanterne à six pans, couchée horizontalement, & tournant sur deux pivots. Cette sorte de machine

avoit esté imaginée par M. l'Abbé de Hautefeuille, pour mieux mêler les Billets. Monseigneur se donna luy-même la peine de luy faire faire plusieurs tours, par le moyen d'une petite manivelle, & l'on y vit tourner ces billes, se confondre & se mesler les uns avec les autres. Voicy les noms de ceux qui ont eu les Lots, qui estoient au nombre de quarante-cinq.

1. Lot, numero 1351. Mlle. Langlois.
2. Lot, numero 1701. M. Batigne.
3. Lot, numero 1479. Miner.
4. Lot, numero 1715. Catherine de Lati.
5. Lot, numero 1897. la Blonde de Senlis.
6. Lot, numero 2303. M. de l'Isle, Chevalier Moton.

198 M E R C U R E

7. Lot, numero 764. Mademoi-
selle Henriette.
8. Lot , numero 3568. Il faut
risquer pour avoir.
9. Lot , numero 3583. Jacques
de Mons.
10. Lot , numero 2629. M. du
Vivier.
11. Lot, numero 5828. Cathé-
rine le Blanc.
12. Lot , numero 1301. M. de
Pracontal.
13. Lot, numero 410. Le Major
de Brissac.
15. Lot , numero 838. M. de
Saint Leger
16. Lot, numero 1952. M. Miner.
17. Lot, numero 4739. Madame
la Comtesse de Vaubecour.
18. Lot , numero 3098. Mon-
seigneur; je vous offre la Pen-
dule, acceptez. là, je vous prie.
19. Lot , numero 2648. Made-

moiselle Vivien.

20. Lot, numero 1657. M. de Villequer Olimpe.

21. Lot, numero 109. M. Gafchet, de chez M. le Marechal de Duras.

22. Lot, numero 266.2. M. le Comte de Bugny.

23. Lot, numero 16. M. le Duc de Lauzun.

24. Lot, numero 3603. M. de Maupeou.

25. Lot, numero 2306. Marin Melchior.

26. Lot, numero 2604. M. de Marival.

27. Lot, numero 3945. M. de la Hutte.

28. Lot, numero 4051. Maître Jean.

29. Lot, numero 108. M. de Longueville.

30. Lot, numero 76. M. l'Abbé de Camp.

200 M E R C V R E

31. Lot, numero 2058. Made-
moiselle Agathe Louïse.
32. Lot, numero 3298. M. de
Bois-brun.
33. Lot, numero 4187. P. Vin-
cent.
34. Lot, numero 263. M. le
Mareschal de Boufflers.
35. Lot, numero 437. Madame
la Duchesse de Chartres.
36. Lot, numero 1844. Pour
Audran.
37. Lot, numero 2656. Made-
moiselle Anne Giberi.
38. Lot, numero 3781. M. Juil-
liot.
39. Lot, numero, 2493. Marie
Grandoin.
40. Lot, numero 2542. M. le
Bouls.
41. Lot, numero 3867. M. de
la Sibiliere.
42. Lot, numero 1091. M. Ey
Fy.

43. Lot, numero 2472. M. le Comte de Tavané.

44. Lot, numero 1677. Made-moiselle Janneton.

45. Lot, numero 4532. M. Claude François.

Le 21. de ce mois ; Messire Louis Marie Armand de Simiane de Gordes, Evêque Duc de Langres, mourut icy âgé de soixante - dix ans. Il avoit esté premier Aumônier de la feuë Reine ; & estoit Frere de M. de Gordes, mort Chevalier d'honneur de cette mesme Princesse. Ce Prelat avoit grand soin que son Diocese fust bien réglé & il remplissoit par là la plus étroite obligation de l'Episcopat. La Maison de Simiane est considerable & si connue, qu'il ne seroit inutile de vous en rien dire.

Voicy les noms de quelques autres personnes distinguées par leur naissance ou par leur sçavoir, mortes environ dans le mesme temps.

Maistre Lucien Soefve, Doyen des Avocats du Parlement de Paris. Il avoit esté receu dans ce Corps le 13. Juillet 1636. & dès ce moment il eut une grande assiduité à frequenter le Barreau, dont il donna des fruits au Public, par un recueil qu'il fit imprimer en 1682. Huit cens Arrests composent les deux Tomes de ce Recueil, & contiennent la décision de plusieurs questions notables, tant de Droit que des Coutumes, jugées par Arrests d'Audiences du Parlement de Paris, depuis 1640. jusqu'à la fin de 1681. L'Auteur a esté présent à la pro-

nonciation de ces Arrests, qu'il a recueillis, après avoir entendu les Avocats des Parties dont il rapporte le nom, le fait dont il s'agit, & le Prononcé, qui rend son Ouvrage d'une grande utilité pour tous les Juges, Avocats, & autres personnes qui s'occupent dans les affaires.

M. de Launay, Historiographe du Roy. Il a fait durant plusieurs années des Discours publics de Philosophie, qu'il expliquoit en François, & dont il nous a donné quelques Ouvrages imprimez.

Maître Martin Hufon, ancien Balstonnier des Avocats du Parlement. Je vous ay déjà marqué que M. Daguesseau avoit fait son éloge le jour de l'ouverture des Audiences. Il estoit Avocat de Montmirel, Chef du Con-

seil de Madame la Duchesse de Nemours, & auparavant Chef du Conseil de Madame la Duchesse d'Aiguillon, défunte. Il a fait voir une pieté exemplaire, ne voulant jamais travailler les Dimanches aux affaires du Palais, si ce n'estoit pour des causes charitables, ou pour ce qui ne pouvoit estre retardé. Il a esté longtems Consul en Barbarie, d'où il a apporté plusieurs livres de Langue Orientale. Il a composé un *Traité latin de Advocato*, imprimé in quarto, il y a plus de vingt ans.

M. Petis de la Croix, Secrétaire-Interprete du Roy dans les Langues Arabesque & Turquesque, mort à soixante-treize ans. Il est d'une famille originaire d'Angleterre, & laisse plusieurs enfans, entr'autres François Pe-

is de la Croix ; Interprete du Roy, de l'Amirauté & du College Royal pour les Langues Orientales, qu'il possède en perfection. Il connoist non seulement les differens dialectes des Nations de Levant, mais encore leurs maximes, leurs usages, & leurs Coutumes les plus particulières, ayant esté élevé dans le Pays, & s'estant appliqué à le connoistre parfaitement, durant plusieurs années qu'il y a demeuré.

Marc Antoine de Genicourt d'Aurry, Comte de Rhône, Capitaine de Dragons au Regiment de V Vartigny. Il est mort à vingt quatre ans après une longue maladie, durant laquelle il a montré une constance & une resignation merveilleuse à la volonté de Dieu. Il estoit fils de Charles

de Genicourt ; Comte d'Auray
& de Marie Louïse d'Anglure
de Savigny.

Pierre Fremin, Seigneur de
Chasteaufort , Auditeur des
Comptes. Il est mort subitement
& sans alliance.

Messire Pierre Nicole, Bache-
lier en Theologie, l'un des plus
pieux & des plus sçavans hom-
mes du siecle. Il nous a donné
un grand nombre d'ouvrages de
devotion, sçavoir : Les Essais
de Morale , contenus en divers
Traitez , sur plusieurs devoirs
importans, divisez en quatre to-
mes. Le Traité de la Priere, di-
visé en sept livres , en deux vo-
lumes. Une continuation des Es-
sais de Morale , contenant des
Reflexions Morales sur les Epi-
stres & les Evangiles de l'année,
en quatre volumes. Les Preten-

des Reformez convaincus de Schisme. De l'Unité de l'Eglise, ou Refutation du nouveau Systeme de M. Jurieu. Le Directeur des Ames Chrestiennes, & la Refutation du Quietisme, qui est son dernier Ouvrage, Il a eu part à la Perpetuité de la Foy, qui est en trois volumes.

Un si grand homme merite un Eloge particulier. C'est ce qui m'oblige à vous envoyer, celuy qu'en a fait depuis sa mort, M. l'Abbé de Fourcroy.

La science profonde, la pieté solide, & la modestie véritablement Chrestienne de feu M. Nicole, sont connûes de tout le monde. Ses sçavans Ouvrages l'ont rendu recommandable; le Public les a reçus si favorablement, qu'on les a imprimez plusieurs fois. Son nom ne s'effacera

jamais de la memoire des gens de bien, & les Sçavans auront toujours pour luy l'estime & le respect qu'il merite. En effet, peut on ne pas louer une personne qui au milieu des applaudissemens & des eloges qu'on luy rendoit avec tant de justice, rentroit en son neant pour en rendre l'honneur à Dieu seul? on luy a ouy dire plusieurs fois à ceux qui vouloient luy donner des louanges. *Ce n'est pas à nous à qui appartient la gloire; mais au Seigneur; je ne suis qu'un foible instrument, duquel Dieu a bien voulu se servir pour faire connoistre la Religion de Nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Ces pieux sentimens n'étoient pas sur la surface de son ame, mais ils estoient profondement gravez dans son cœur. Qu'il est rare de trouver dans le

Siecle où nous vivons , des personnes aussi humbles , & en même temps aussi éclairées. Il n'estoit pas du nombre de ceux qui veulent tout sçavoir , & qui ne pratiquent rien. On voit dans sa conduite ce qu'il enseignoit dans ses Ecrits , & son seul extérieur estoit une école de vertus. On y remarquoit une affabilité & une simplicité charmante , qui estoit bien éloignée de l'orgueil & de l'ostentation. On ne pouvoit jeter les yeux sur luy sans connoître les obligations d'un parfait Chrestien. Que ne m'est-il permis de rapporter icy toutes ses vertus ? Je vous ferois voir que la retraite , le silence , le recueillement , l'Oraison , & la lecture de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Eglise , ont fait toutes ses delices & toute son occupa-

tion ; qu'il a esté véritablement humble ; qu'il n'a jamais eu d'attachement que pour Dieu ; qu'il a aimé les Pauvres & la pauvreté ; qu'il a eu en aversion l'orgueil & l'ostentation : en un mot, qu'il a regardé toutes les choses de ce monde comme une pure vanité , étant convaincu que tout le devoir de l'homme , son objet & sa nature, c'est de craindre Dieu , mais puis qu'il s'est appliqué avec tant de soin à mener une vie cachée , admirons-le dans le silence. La terre ne peut avoir assez de louanges pour une vertu qui n'a voulu de récompense que dans le Ciel.

Madame la Princesse de Conry accoucha heureusement d'un second prince, le 7. de ce mois. C'est un Sang illustre dont on

n'en peut trop avoir.

Madame la Duchesse du Maine est aussi accouchée d'un fils. Le sang de Bourbon, & de Bourbon Condé qui coulent dans ses veines, le rendra un des plus grands Princes du monde, s'il marche sur les traces de ses Ayeux. Sa valeur ne brillera pas moins que l'éclat de son Sang. On ignoroit encore que Monsieur le Duc du Maine son Pere, fust en âge de paroître dans le monde, qu'il s'estoit déjà distingué dans les perils, & les Prisonniers que nous fîmes à la Bataille de Fleurus, l'ayant revû icy, dirent que pendant le combat ils avoient rencontré par tout ce jeune Prince.

Jamais la Faculté de Médecine de Paris n'a esté si flo-

rissante, & le ſçavoir de ceux
 qui la compoſent, n'a jamais
 eſté mieux connu, que depuis
 que M. Fagon a l'honneur d'eſ-
 tre premier Medecin du Roy.
 Tout eſtoit en conſuſion avant
 ce temps-là. Le nombre des faux
 Medecins excendoit celuy des
 veritables, chacun ſe diſoit me-
 decin. Il ſuffiſoit qu'un homme
 euſt quelques ſecrets, pour ſe
 croire en droit de profeſſer la
 Medecine. Ceux meſme qui
 ſçignoient d'en avoir, ne l'exer-
 coient pas avec moins d'inſo-
 lence. D'autres ſe diſoient d'u-
 ne Faculté dont ils n'eſtoient
 point; d'autres avoient eſté re-
 çûs par grace dans une autre;
 & d'autres par ſurpriſe, & par
 adreſſe, comme il a eſté prou-
 vé par les écrits qui ont eſté
 faits ſur ce ſujet. Enfin, tous

ensemble, ne trouvant point de meilleur moyen, pour se faire valoir que de décrier la Faculté de Paris, avoient porté les choses au dernier excès. La calomnie triomphoit, le merite estoit ensevely, les plus habiles estoient étouffez, & l'on peut dire que l'imposture & l'ignorance unies, avoient une Chambre à laquelle elles avoient donné de beaux noms. M. Fagon, juste, sage, & éclairé, a cru devoir faire cesser tous ces abus. Il les a fait connoistre au Roy & Sa Majesté estant entrée dans cette affaire pour le bien de ses Sujets, en a Elle mesme esté le Juge, après l'avoir examinée par ses propres lumieres, & les choses se sont faites d'une maniere que personne n'a pû se plaindre avec justice. Parmy le

grand nombre de ceux qui professoient la Medecine , il y avoit des personnes d'une veritable érudition & d'une experience consommée, on n'a point voulu que le Public en fust privé. On a ouvert le Champ de Bataille , où il a esté permis à chacun d'entrer, la Faculté a tendu les bras aux Scavans, & a marqué qu'elle estoit preste de mettre au nombre de ses Confreres ceux qui voudroient bien donner des marques de leur scavoir en passant par les memes degrez par où ils avoient passé , pour faire connoistre avec combien de justice ils professent la Medecine. Ainsi personne n'a dû se plaindre , les veritables Scavans se sont fait recevoir Docteurs, les Charlatans n'ont osé s'exposer. Ils se

sont retirez en hurlant , & en vomissant leur venin contre le vray merite. M. Fagon ayant procuré de si grands avantages à la Faculté de Medecine de Paris, & à tout ce que cette grande Ville renferme d'Habitans, cette Faculté a voulu luy donner des marques de sa reconnoissance, & pour cet effet elle a fait la dépense d'une These soutenue par M. Tournefort , & dediée à M. Fagon, au nom de tout le Corps de Medecine. L'usage n'est pas dans la Faculté de mettre des Portraits aux Theses, & depuis plusieurs siecles, à peine en trouve-t'on deux exemples, & c'est pour cela que voulant faire plus d'honneur à M. le premiere Medecin, elle a fait graver ce Portrait & marqué sa gratitude par un compliment

qui est au-dessous , & dans lequel toute la Faculté parle. Cette These fut soutenüe le 29. de ce mois , devant une tres-nombreuse Assemblée , dont estoient quelques Evesques , le Recteur de l'Université , le Doyen de la Faculté de Sorbonne , & plusieurs Magistrats. Les disputes commencerent dès huit heures du matin , mais M. Fagon n'estant party de Versailles qu'après le lever du Roy , n'y arriva que sur les dix heures , avec une robe de Conseiller d'Etat , que les premiers Medecins ont droit de porter. Il avoit le Bonnet de Docteur de la mesme Faculté. Il fut ravy d'estre arrivé tard , parce que l'on avoit déjà parlé de luy avec éloge , & que la modestie a peine à souffrir les louanges. Il fut contraint d'en essayer

effuyer encore beaucoup , la pluspart de ceux qui disputèrent en ayant fait de tres-beaux éloges , & sur tout M. Puylon le jeune , dont l'eloquence est connue , & qui parle parfaitement bien latin. Il parla du Roy , & fit voir que ce Monarque après avoir triomphé des Heretiques , avoit triomphe des Ennemis de la Verité , qui sont les faux Medecins dont je vous ay déjà parlé , & dont il fit une tres-belle peinture. Il s'étendit sur les louanges de M. Fagon , d'une maniere qui fit plaisir à toute l'Assemblée. Enfin après cent éloges differens de ce premier Medecin , qui avoient tous quelque chose de nouveau, l'Assemblée s'estant levée , toute la Faculté se rendit au Jardin

Novemb. 1695.

K

Royal , où M. Fagon l'avoit invitée à dîner. Il y avoit dans le premier Appartement trois tables de vingt à vingt cinq couverts chacune , & dans le second , deux tables de pareil nombre. Le Frere & les Enfans de M. Fagon tenoient ces tables , M. le premier Medecin estant parti après l'Acte finy , pour se rendre à Versailles , parce qu'il ne vouloit pas estre longtemps éloigné de Sa Majesté. Elles furent servies à trois services , par les gens du Jardin Royal , & par les domestiques de la Famille de M. Fagon.

Le Roy a fait Colonels ceux qui commandoient les Bataillons cy-dessous nommez. Ces Regimens avoient toujours esté

en garnison , & doivent servir
dans la Campagne prochaine.

C O L O N E L S.

Mrs d'Helly , du Royal.
Des Rivieres , de Navarre.
S. Montant , de Champagne.
S. Montant , du Roy.
D'Agoust , de Picardie.
Bonnefond , de Champagne.
Courvalni , de Picardie.
Le Comte , d'Anjou.
La Roque , de Piedmont.
Albert, de Champagne.
Boirarque , de Picardie.
Testu , du Dauphin.
Second , de Poitiers.
Second , de Solre.
Galice , de Piedmont.
Segnant , de Guiche.
Bailly , de la Marine.

K 1

De la Buffiere, de Piedmont.
 Grosvonure, de Normandie.
 Ceux qui suivent estoient
 Capitaines au Regiment du
 Roy, & ont esté nommez Co-
 lonels, sçavoir,
 Mrs de Berville.
 Gournay.
 Vassenville.
 Gallarde.
 Valouze.
 Loumagne.
 Desnonville.

Outre ces Bataillons, dont le
 Roy a fait des Regimens, Sa
 Majesté en a fait de nouveaux,
 dont voicy les noms des Colo-
 nels, & ceux des Corps dont
 ils sont tirez.

Régimens nouveaux d'Infanterie.

Mrs du Gas Colonel de Milice.
Villefort, Major de Ste Hermine.

Du Gast, de Maulevrier.

Marcilly, du Royal Artillerie,
Talandre, du Roy, Dragons.

Chevalier du Pont, Capitaine
dans la Reine.

Reynel, Capitaine dans Gram-
mont.

Baudin de Hautefort, Capitaine
dans Toulouse.

Dubié. Capitaine de Cavalerie
dans la Valiere.

Le Camus, Capitaine dans Pi-
cardie.

D'Erouville, Capitaine dans le
Regiment Dauphin.

Dumas Capitaine dans Gram-
mont.

Bellisse, Capitaine de Dauphin.
Chev. de Peseu, dans Grammont
Monchy, Capitaine de Grenadiers dans Solre.

Loftange, Capitaine de Grenadiers dans Solre.

Tresson, Cap. du Royal Artillerie.

La Motte, dans Bourbon.

Sâzé. Cap. dans le Roy Dragons.

Vidame du Mans, dans le Roy.

Durechault, Capitaine de Canonniers Regiment Royal d'Art.

Du Beuil, Capitaine au Regiment Royal.

Briçonnet. Regiment du Roy.

Il peut y avoir quelques noms oubliez, & d'autres mal mis dans cette liste, mais le temps ne m'a pas permis d'estre plus exact.

Le mot de l'Enigme du mois
 passé , estoit *Rien* , & il a esté
 trouvé par Mrs Henry le Jeu-
 ne , du Bureau au papier de la
 Douane : de Cohon d'Alençon :
 Bersand de Bordeaux : l'Auteur
 du traité des couleurs de la Vil-
 le de Chartres : l'Admirateur
 de Don Quichot de la Manche
 le Royal Boniface : le Sedentaire
 de la Rochelle : Tamiriste de
 la rue de la Cerisaye : le petit
 Coq réveille-matin : l'heureux
 Indifferent : le Frere Claude de
 la rue de la Harpe le Mangeur
 de Sellery du Cloître Saint
 Honoré : Petigas le jeune ; le
 Merle de la rue Quinquem-
 poix ; Poule de la rue de la Po-
 terie : le Triumvirat , l'Affran-
 chi de l'Hostel d'Argenson
 Vieille rue du Temple : l'Ar-

cange de la rue de Grenelle. Et par Mesdemoiselles Gabrielle de l'Hostel de la Force : l'incomparable Lochon de la rue de la Cerisaye : la petite Mignonne de la rue Bourtibour : la belle Javotte du coin de la rue de Richelieu : l'Ecoliere du Phenix pour le Claveffin : la Godinette de Bonnestable : la belle Polonoise : la belle Nanon de Bourdon , & la charmante Veuve de Nevers.

Vos Amies prendront sans doute plaisir à chercher le mot de l'Enigme que je vous envoie.

FIN



ENIGME.

Mort & vivant, mon sort en
un point est égal,
Que de coups de bastons, si vivant,
on m'outrage,
L'en reçois aussi mort, mais pour un
noble usage,
Et même avec éclat, & sans souffrir
de mal.
Pour me faire servir, vivant, on me
maltraite,
Après ma mort, je commande à Ba-
quette ;
Et mon moindre commandement
S'exécute très-promptement,
Et faut bien que de moy l'on puisse
beaucoup dire.

*Car souvent on reproche aux gens
de trop de Foy,*

(Sériufement ou pour rire)

*Qu'ils font bien des contes de
moy.*

Vostre furprife , quand vous avez fçeu qu'on avoit choifi pour le fujet d'une Tragedie , ce que l'Ariofte nous a rapporté de *Bradamante* , eft un fentiment qui a frappé d'abord tout le monde. On avoit peine à s'imaginer que ce fujet , auffi extraordinaire qu'il eft , fust propre au Theatre. Cependant le fucces à fait connoiftre qu'il n'y a point de matiere qui ne foit fufceptible de grandes beautez , quand on la fçait manier avec affez d'art , pour faire écouter avec plaifir ce qui eft entiere-

ment éloigné de nos manieres. Bradamante a ses raisons pour ne vouloir se donner qu'à celui qui la vaincra dans un combat singulier. Roger qui en est aimé, & qui l'aime avec la plus forte passion, se trouve obligé de la combattre sous le nom & les armes de Leon, Prince de Grece, qui ne le connoissant point pour Roger, met entre ses mains l'intérêt de son amour. Marphise, Soeur ~~de Roger~~, qui a ses vûes particulieres, fait un défi à Leon, pour empescher qu'il n'épouse Bradamante, qu'elle croit luy avoir exprés cédé la victoire, & avoir trahi Roger, pour s'assurer d'une Couronne. Voila bien du Merveilleux, qui auroit pû dégouter les Auditeurs, s'il n'estoit si bien con-

duit , & mis dans un si beau jour , que leur curiosité est excitée depuis le commencement jusqu'à la fin. Tout cela produit des incidens nouveaux dans chaque Acte , avec des situations très-agreables , qui tiennent toujours l'esprit en suspens , & ce que tout Paris a dit de la netteté des Vers & de la justesse des pensées , ayant esté confirmé par toute la Cour, lors que cette Piece a esté représentée à Versailles , j'aurois dequoy vous en faire un long article , si la liaison d'amitié que j'ay avec son Auteur , ne m'obligeoit pas de m'en remettre à ce que la voix publique vous en apprendra.

Tout le monde a le même sentiment que vous , sur le

Journal de Namur que vous me mandez avoir lû plus d'une fois. On l'appelle *la Relation sincere*, & chacun a reconnu dans ce Livre, un air de verité, & d'exactitude à dire sans déguisement, comment les choses se sont passées, qui fait plaisir à ceux qui le lisent, & qui ne laisse douter d'aucun des faits qu'on y trouve rapportez.

Je vous feray part le mois prochain, d'un voyage fait en Canada l'année dernière, & vous enverray le Plan d'un Fort dont les François se sont rendus maîtres. Je suis, Madame, vostre tres, &c.

A Paris, ce 30. Novembre 1695.

On me donne tout présentement les noms de quelques autres Colonels , nommez par Sa Majesté.

Mrs de Beaurepaire , Capitaine dans Grancey.

Tamville, Capitaine des Grenadiers de la Chastre.

Le Marquis de la Force , Capitaine du Regimēt de Bourgogne , Cavalerie.

Puynormand.

Enseignes

Sionjac.

aux

Le Ch. de Souches.

Gardes.

Permangle Capitaine au Regiment Dauphin , Infanterie.

Cabanaq , Capitaine de Carabiniers.

Serville , Capitaine au Regiment de Dragons de Grammont.

GALANT. 231

**Le Marquis de l'Aigle , Cap.
au Reg.de Cavalerie de Mon-
gommery.**

**Guiscard , Capitaine dans le Re-
giment du Rôy , Infanterie.**



